

ATELIER

LES ENFANTS TOUCHÉS PAR LES CONFLITS ARMÉS OU D'AUTRES SITUATIONS DE VIOLENCE

GENÈVE, 14-16 MARS 2011



CICR



CICR

Comité international de la Croix-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève, Suisse
T + 41 22 734 60 01 F + 41 22 733 20 57
E-mail: shop@icrc.org www.icrc.org
© CICR, octobre 2011

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	4
RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	6
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : RÉINSERTION	12
PARTIE 2 : APPROCHE PSYCHOSOCIALE	17
PARTIE 3 : PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU URBAIN.....	21
PARTIE 4 : QUESTIONS TRANSVERSALES.....	25
PARTIE 5 : COORDINATION DU MOUVEMENT	28
CONCLUSION	32
LISTE DES ANNEXES	33

AVANT-PROPOS

Par Angela Gussing, Directrice adjointe des opérations, CICR

Dans les conflits armés ou autres situations de violence, les enfants et les jeunes ont des besoins et des vulnérabilités qui leur sont propres, et ces besoins requièrent une réponse plus efficace: c'était là la raison de cet atelier sur les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, que le CICR a organisé en mars 2011 à Genève.

Pourquoi se concentrer sur les enfants et les jeunes? Dans la dévastation qui accompagne les conflits armés, les enfants, l'une des catégories les plus vulnérables de la population civile, sont touchés de diverses manières. Comme les jeunes, ils tendent à être les principaux protagonistes, ainsi que les principales victimes, de la violence organisée. C'est en particulier le cas dans les zones urbaines, notamment en Amérique latine, où le trafic de drogue prospère. La violence organisée a souvent pour l'action humanitaire des conséquences plus graves que les conflits armés plus «classiques», si l'on considère le nombre de morts violentes et le prix que paient les familles et les communautés, à mesure que le tissu social se désintègre et que les réseaux traditionnels d'adaptation se défont.

Le CICR et les différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge conduisent une vaste gamme d'activités visant à répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes touchés par les conflits armés et autres situations de violence. Bien que de nombreuses organisations travaillent avec les enfants touchés par la guerre, le Mouvement¹ peut, de par sa position exceptionnelle, produire un impact, non seulement en raison du vaste éventail d'activités qu'il peut mettre en

œuvre, mais aussi grâce à ses liens avec les personnes et les communautés touchées et à sa capacité à les atteindre. En effet, les communautés sont l'une des principales sources de protection à la disposition des enfants et des jeunes touchés par ces situations, et les stratégies opérationnelles du CICR visant à répondre aux besoins des enfants doivent tirer pleinement profit, non seulement de l'accès direct qu'à l'institution à des zones qui ne sont pas couvertes par d'autres organisations, mais aussi de l'ancre solide des Sociétés nationales dans la communauté.

Au cours des dix dernières années, il est devenu évident que le Mouvement avait besoin d'une stratégie pour s'attaquer à la question des enfants touchés par les conflits armés et autres situations de violence. Cet atelier constituait une occasion, non seulement d'échanger nos opinions et nos expériences, mais aussi de réfléchir ensemble à nos limites et à nos problèmes actuels, et d'explorer les avantages du travail en partenariat. Le CICR a de l'expérience pour ce qui est de mener des activités humanitaires dans les zones touchées par un conflit et de faciliter l'accès humanitaire aux victimes. L'institution s'appuie aussi sur ses contacts internationaux et sa réputation d'acteur neutre et indépendant. Quant aux Sociétés nationales, elles possèdent une connaissance précieuse de leur contexte, car elles sont proches des victimes, par l'intermédiaire de leur réseau de volontaires et de leurs partenaires locaux. Elles garantissent un ancrage local et une intervention adaptée au contexte, des facteurs clés dans la mise en place de programmes qui bénéficient aux victimes. La Fédération internationale contribue à l'action sur le terrain en élaborant des outils et des cadres conceptuels à l'échelon mondial, et en veillant à ce que nos diverses activités soient coordonnées. Les participants à l'atelier ont démontré leur volonté de collaborer plus étroitement en tant que Mouvement, de bâtir une communauté de pratique, et d'apporter une réponse holistique à la violence, qui influe sur la vie quotidienne, le bien-être et le développement des enfants. Il est en outre clair que le Mouvement doit apprendre de ses

¹ Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) est composé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

partenaires extérieurs qui ont acquis des compétences dans les mêmes domaines d'activité. Plusieurs acteurs extérieurs ont participé à l'atelier, ce qui nous a permis de tirer des enseignements de leur expérience et d'enrichir la réflexion du Mouvement à ce sujet.

Au vu des compétences disponibles au sein du Mouvement, nous devons renforcer nos partenariats afin de garantir une approche pluridisciplinaire des besoins spécifiques des enfants dans les conflits armés et autres situations de violence. Ce rapport témoigne de la créativité dont ont fait preuve les partenaires du Mouvement dans leurs réponses aux questions soulevées dans ce domaine : par exemple, les Centres de défense et de réadaptation des enfants au Libéria, qui visent à réintégrer les enfants touchés par la guerre ; le soutien psychosocial que le Croissant-Rouge du Pakistan fournit aux communautés touchées par le conflit dans la vallée de Swat ; ou le programme de prévention de la violence des rues conduit conjointement par la Croix-Rouge du Guatemala et la Croix-Rouge espagnole. Ce rapport révèle en outre que, bien que ces programmes soient mis en œuvre dans des contextes très différents, il existe des questions transversales auxquelles tous les programmes doivent répondre pour être efficaces et utiles pour leur population cible, notamment la participation des jeunes, l'appropriation locale et le suivi et l'évaluation.

Étant donné la complémentarité de nos compétences, la diversité des interventions, et la nature transversale des questions qui se présentent lorsqu'on travaille avec et pour des enfants et des jeunes, il est crucial de créer une communauté de pratique au sein du Mouvement pour répondre aux vulnérabilités des enfants touchés par les conflits armés et autres situations de violence de façon plus pertinente et coordonnée. L'atelier consacré aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence constitue un pas important vers la mise en place d'une telle communauté, et ce rapport devrait servir de point de départ à d'autres activités.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans différentes régions du monde, les enfants paient le prix fort des conflits armés et autres situations de violence. Non seulement ils souffrent des conséquences directes de la guerre et de la violence armée (recrutement dans les forces ou les groupes armés, blessures physiques, mort), mais ils sont en outre touchés indirectement par les déplacements, la perte de leurs proches et le traumatisme qu'ils subissent en étant témoins d'actes de violence.

Reconnaissant l'importance de cette question, qui tend de plus en plus à toucher le monde entier, les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, lors de sa XXX^e Conférence internationale en 2007, ont résolu de « travailler ensemble pour mettre au point, à tous les niveaux, des programmes complets de prévention et de réduction de la violence, afin de construire des communautés plus sûres en appliquant des mesures pratiques qui prennent en compte les objectifs du développement social et économique, et de faciliter la réinsertion des jeunes qui ont des problèmes de violence »².

Les composantes du Mouvement ont mis sur pied – séparément ou en partenariat avec d'autres membres du Mouvement ou organisations – diverses activités en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence : des campagnes nationales visant à promouvoir le droit applicable, des cours sur les valeurs humanitaires et les compétences de vie, des activités destinées spécifiquement aux enfants vivant dans des communautés très exposées, des initiatives de soutien psychosocial répondant aux besoins des enfants, des programmes de réinsertion sociale pour les enfants libérés des forces armées ou des groupes armés, etc. À l'initiative du CICR, des représentants de 19 Sociétés nationales et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-

Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'un certain nombre d'experts externes³, se sont réunis à Genève en mars 2011 pour un atelier de trois jours, afin d'y débattre des meilleures pratiques et des enseignements tirés des activités des Sociétés nationales dans les domaines de la réinsertion sociale, du soutien psychosocial et de la prévention de la violence en milieu urbain. Cet atelier visait aussi à préparer le terrain en vue d'une nouvelle approche du Mouvement à l'égard de la question des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence.

Bien que toutes les composantes du Mouvement s'efforcent d'atteindre un objectif commun, chacune a son propre rôle et domaine de compétence. Le CICR a de l'expérience pour ce qui est de conduire des activités humanitaires dans les zones de conflit et de faciliter l'accès humanitaire aux victimes. Il partage plusieurs atouts avec ses partenaires du Mouvement, notamment ses relations avec d'autres organisations internationales et les gouvernements, ainsi que les avantages qu'il doit à sa réputation de neutralité et d'indépendance. Les Sociétés nationales apportent leur connaissance du contexte local et leur réseau de volontaires et de partenaires locaux, et la Fédération internationale élabore des outils et des cadres conceptuels à l'échelon mondial afin de coordonner les activités sur le terrain. En bref, la coordination du Mouvement est essentielle pour garantir que les activités mises en œuvre sont utiles et coordonnées, et que l'intervention est adaptée au contexte et fermement ancrée dans la communauté.

Cette réunion proposait de créer des liens entre les praticiens des différents contextes et domaines de compétence. Elle appelait à améliorer la synergie des opérations et insistait sur la nécessité d'instaurer un meilleur système d'échange d'informations au sein du Mouvement. Les participants ont renoué ou établi des relations et affiné ou étendu leur connaissance de la question des

2 Déclaration « Ensemble pour l'humanité », annexe à la résolution 1 de la XXX^e Conférence internationale, 26-30 novembre 2007. Disponible sur : <http://www.ifrc.org/Global/Governance/Meetings/International-Conference/2007/final-resolutions/fr/ic-r1-fr.pdf>.

3 Voir la liste des participants en annexe.

enfants touchés par les conflits armés et autres situations de violence en l'examinant sous différents angles. Les priorités communes suivantes ont été définies :

Action holistique et pluridisciplinaire – Les approches holistiques et pluridisciplinaires permettent d'effectuer une analyse globale des risques, englobant toute la gamme des vulnérabilités des enfants. Ceux-ci ne sont pas considérés isolément ; leur situation est analysée de façon holistique, en prenant en compte les divers facteurs qui peuvent influencer sur leur développement et leur bien-être. C'est la base du soutien communautaire, qui vise à renforcer les ressources existantes autour de l'enfant. L'approche holistique est plus complexe, car elle porte sur l'ensemble du système et met l'accent sur l'interdépendance des différents éléments d'un environnement donné. Dans la pratique, une telle approche peut présenter plusieurs défis, car elle requiert un large éventail de compétences, qui vont parfois au-delà du mandat et des capacités de l'organisation.

Renforcement de la résilience – Les programmes destinés aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence tendent à promouvoir le processus de renforcement de la résilience, en consolidant les ressources internes et externes de l'individu et de la communauté. L'éducation et la formation professionnelle, par exemple, facilitent la réinsertion professionnelle des jeunes et de leur famille et les aident à se bâtir un avenir meilleur.

Participation des jeunes – Il s'agit non seulement de travailler pour les jeunes, mais aussi de travailler avec eux pour les aider à trouver leur propre identité et à accroître leur estime de soi. La participation des jeunes entraîne un degré d'appropriation plus élevé, et donc une meilleure acceptation du programme en question, ce qui augmente les chances que le programme soit durable. Cependant, il convient de veiller à ce que la participation des jeunes ne devienne pas purement symbolique : elle doit inclure une représentation égale et un partage du pouvoir.

Appropriation locale et durabilité – L'appropriation locale est atteinte lorsque des mécanismes collectifs de prise de décisions permettent à la communauté de participer pleinement à toutes les étapes du cycle du programme. Les membres de la communauté seront motivés à travailler pour le programme comme volontaires car ils voudront contribuer à résoudre les problèmes qui les concernent tous et faire partie de la solution. Enfin, la communauté doit pouvoir dire qu'il s'agit de son programme et non de quelque chose qui dépend entièrement d'acteurs extérieurs. Si elle a le sentiment que le programme lui appartient, elle y travaillera et il deviendra durable. L'appropriation locale garantit en outre que les programmes sont culturellement appropriés, suivent une approche ascendante, respectent les traditions locales et sont ancrés dans des pratiques existantes.

Recommandations pour une meilleure coordination du Mouvement

- ▶ **Coopération régionale entre Sociétés nationales**: il faudrait encourager la création de groupes régionaux de Sociétés nationales, par exemple sous forme d'alliances opérationnelles ou de consortiums, afin de garantir une collaboration plus étroite au sujet de questions spécifiques et donc une approche cohérente ou uniforme des priorités stratégiques ;
- ▶ **Relation équilibrée entre Sociétés nationales participantes (SNP) et Sociétés nationales opératrices (SNO)**: on devrait privilégier les initiatives dirigées par les SNO plutôt que les programmes menés par les SNP. Les SNO devraient démontrer leur volonté d'apprendre des partenaires du Mouvement, tout en acceptant et en assumant des responsabilités stratégiques et financières. Les SNP devraient prendre en considération à la fois les besoins qui ont été recensés et la capacité d'une SNO à mettre en œuvre des projets, afin de fixer des objectifs réalisables. Les SNP et les SNO devraient, ensemble, élaborer un plan à long terme pour le futur ;
- ▶ **Échange d'informations: a) à l'échelle du Mouvement**: des réunions d'experts sur des sujets spécifiques devraient avoir lieu plus régulièrement, afin que les SNP, les SNO, la Fédération internationale et le CICR puissent échanger des informations, des meilleures pratiques et des enseignements. Les délégués Jeunesse devraient aussi être invités à y participer. La mise en place d'un système d'échange formel faciliterait en outre la diffusion d'outils internes et externes et la création d'une communauté de pratique à l'échelle du Mouvement ; **b) au sein des Sociétés nationales**: les communications internes, en particulier entre les départements nationaux et internationaux, devraient être améliorées, et le siège devrait régulièrement échanger des informations avec les représentants régionaux et nationaux ;
- ▶ **Financement**: le CICR et les SNP devraient être plus flexibles dans leurs politiques de financement, afin de pouvoir couvrir une plus grande gamme de projets. La protection des enfants requiert un engagement à long terme des donateurs. En raison de leurs contacts avec d'autres organisations et de leur influence et de leur visibilité sur la scène internationale, le CICR et la Fédération internationale peuvent contribuer à faire le lien entre les Sociétés nationales et les donateurs extérieurs potentiels ;
- ▶ **Création de réseaux avec des partenaires extérieurs**: les Sociétés nationales ne peuvent pas répondre seules à tous les besoins de la communauté. Elles devraient nouer des relations ou des partenariats efficaces avec le secteur public (ministères, universités, autorités locales, ONG, etc.), afin de pouvoir travailler en étroite collaboration avec ces institutions dans des domaines spécifiques des programmes. Il faudrait conduire une enquête sur les organisations de

référence nationales et internationales et les services spécialisés disponibles, afin de garantir que les enfants ayant besoin d'un soutien juridique, social ou médical soient bien orientés ;

- **Apprendre des autres :** l'objectif directeur de cet atelier était d'apprendre les uns des autres. Les participants ont proposé que les Sociétés nationales tirent des enseignements des alliances stratégiques et des accords actuels avec d'autres acteurs – par ex. accords entre certaines Sociétés nationales et l'UNICEF – et collaborent avec des instituts universitaires de recherche.

La XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui aura lieu à Genève en novembre prochain, s'annonce comme une autre excellente occasion pour le CICR, la Fédération internationale et les Sociétés nationales, de démontrer leur détermination à unir leurs forces et à prendre d'autres mesures. Une approche coordonnée aidera le Mouvement à renforcer la pertinence de ses activités et à garantir qu'il produit un plus grand impact sur la vie des enfants touchés par des conflits armés ou d'autres situations de violence à travers le monde.

INTRODUCTION

Les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mènent – séparément ou en partenariat – diverses activités en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence⁴. Bien qu'elles mettent en œuvre ces activités depuis plusieurs années, nous n'avons encore que peu d'informations sur ce qui se fait dans de nombreuses régions du monde. Par conséquent, et dans le but de renforcer les activités du Mouvement dans ce domaine, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a organisé un atelier de trois jours visant à rassembler des représentants de 19 Sociétés nationales et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que divers partenaires externes travaillant avec des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Le présent rapport résume les principales questions soulevées lors de l'atelier et propose des mesures visant à améliorer toute action que le Mouvement pourrait entreprendre à l'avenir en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence.

HISTORIQUE DU PLAN D'ACTION RELATIF AUX ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS

- ▶ En 1995, le Conseil des Délégués a adopté le Plan d'action du Mouvement relatif aux enfants dans les conflits armés (*Children Affected by Armed Conflict* – CABAC)⁵, qui avait deux objectifs principaux: promouvoir le principe de non-enrôlement et de non-participation des enfants de moins de 18 ans aux conflits armés et prendre des mesures spécifiques pour fournir protection et assistance aux enfants victimes de conflits armés.
- ▶ En 1999, le Conseil des Délégués a encouragé toutes les Sociétés nationales à appuyer l'adoption d'instruments internationaux mettant en œuvre le principe de non-enrôlement et de non-participation des enfants de moins de 18 ans dans les conflits armés, en particulier en dialoguant avec leur gouvernement et en le sensibilisant à cette question. En tout, 41 Sociétés nationales et 33 gouvernements⁶ se sont engagés, lors de la XXVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à fournir protection et assistance aux enfants touchés par les conflits armés, et à empêcher que les enfants ne soient pris pour cibles en s'assurant que leurs droits soient respectés et en favorisant leur bien-être ; en répondant aux besoins psychosociaux et physiques des enfants touchés par la guerre ; et en adoptant une approche de l'assistance humanitaire centrée sur les enfants.

5 Le Plan d'action relatif aux enfants dans les conflits armés est disponible en ligne sur : <http://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/5fzgbm.htm>.

6 Les engagements ont été signés par les acteurs suivants :
- Sociétés nationales : Afrique du Sud, Barbade, Brésil, Canada, Colombie, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Finlande, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Hongrie, Islande, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Libéria, Lituanie, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Norvège, Pologne, République tchèque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Suède, Suriname, Togo et Tunisie.
- Gouvernements : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Espagne, Ghana, Guatemala, Hongrie, Irlande, Jamaïque, Japon, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Mozambique, Niger, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède, Suisse, Thaïlande, Uruguay et Venezuela.

4 Dans ce rapport, l'acronyme CABAC désigne les programmes destinés aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, y compris la violence urbaine.

- En 2001, huit Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR ont participé à une réunion d'étude sur les efforts que le Mouvement déploie pour aider les enfants touchés par les conflits armés, qui est arrivée à la conclusion que très peu d'informations étaient disponibles sur les activités des Sociétés nationales destinées aux enfants. Début 2003, le CICR a envoyé à toutes les Sociétés nationales un questionnaire visant à évaluer la mise en œuvre du Plan d'action CABAC de 1995. Cependant, les réponses ont été relativement peu nombreuses et n'ont donné lieu à aucune action de suivi concrète.

Qui sont les CABAC ?

Les « enfants touchés par les conflits armés » (en anglais, *children affected by armed conflict* – CABAC) constituent une catégorie très vaste composée des divers groupes d'enfants qui souffrent des conflits armés. Il n'existe pas de définition universelle convenue de ce terme, qui a été utilisé de diverses manières. Le Plan d'action du Mouvement relatif aux enfants dans les conflits armés de 1995 vise à promouvoir le principe de non-enrôlement et de non-participation des enfants de moins de 18 ans dans les conflits armés, mais l'acronyme CABAC ne désigne pas seulement les enfants-soldats. Les enfants sont les victimes d'infractions graves au droit international humanitaire, notamment du recrutement dans les forces et les groupes armés. Ils subissent aussi les conséquences indirectes des conflits armés et autres situations de violence, souffrant sur les plans physique et mental. En temps de guerre ou de violence armée, les enfants courent un risque élevé soit de voir leurs proches mourir, soit d'en être séparés. Les enfants et leur famille sont souvent forcés de déménager et de se déplacer d'un endroit à un autre pour fuir le conflit. De nombreux enfants sont témoins d'actes de violence ou sont eux-mêmes victimes de violences ou de mauvais traitements. Le développement éducatif des enfants est souvent interrompu. L'acronyme CABAC est aussi utilisé pour décrire un programme psychosocial conduit dans les écoles ainsi que son manuel d'accompagnement. Dans ce rapport, il est utilisé pour désigner les enfants et les jeunes qui souffrent de façon directe ou indirecte des conséquences des conflits armés ou de la violence armée. Les activités CABAC sont très variées : campagnes nationales visant à promouvoir le droit applicable, enseignement des valeurs humanitaires et des compétences de vie, activités destinées spécifiquement aux enfants vivant dans des communautés très exposées, initiatives visant à répondre aux besoins psychosociaux des enfants, programmes de réinsertion sociale pour les enfants libérés des forces ou des groupes armés, etc...⁷

CONTRIBUTION DU CICR AUX PROGRAMMES CABAC

Comme le CICR intervient en faveur de toutes les victimes des conflits, les enfants bénéficient naturellement de ses programmes d'assistance. Certains programmes, dans des domaines tels que la nutrition et les soins maternels, ainsi que les campagnes de vaccination, visent directement les enfants ; d'autres les touchent indirectement, notamment par la fourniture d'un soutien aux communautés. Dans le domaine de la protection, la réponse du CICR aux besoins des enfants se concentre

principalement, depuis toujours, sur la recherche de leurs proches et le regroupement familial des enfants non accompagnés et séparés de leur famille, une activité généralement menée en étroite collaboration avec les Sociétés nationales. Au fil des ans, le CICR a en outre acquis des compétences juridiques relatives aux questions liées au recrutement des enfants par les forces ou les groupes armés⁸. Il a en outre activement encouragé les forces et les groupes armés à relâcher les enfants et cherché à empêcher leur recrutement. Dans ce domaine aussi, le CICR travaille en coopération avec les Sociétés nationales. Nous pouvons citer comme exemple le soutien fourni pour la mise sur pied des Centres de défense et de réadaptation des enfants (*Child Advocacy and Rehabilitation Centres* – CAR) en Sierra Leone et au Libéria, en coopération avec d'autres composantes du Mouvement. De plus, depuis une décennie, le CICR met en œuvre un programme éducatif sur le droit international humanitaire dans plus de 50 pays pour explorer avec les jeunes les questions éthiques et humanitaires issues des conflits armés.

Les enfants subissent les conséquences directes et indirectes des conflits armés et autres situations de violence, qui les touchent sur les plans physique et mental, entravant leur développement éducatif. Dans ces situations, le CICR intervient à l'échelon communautaire pour mettre en œuvre ou soutenir des programmes en partenariat avec les composantes du Mouvement et des organisations locales. La participation du CICR comprend par exemple : la sensibilisation des communautés et des acteurs armés aux effets négatifs du recrutement des enfants dans les forces et les groupes armés en République démocratique du Congo ; des projets de soutien à des enfants ayant bénéficié du regroupement familial et qui ont eu besoin de protection à leur retour dans leur famille au Libéria ; la mise en place d'aires de jeu sans danger en Tchétchénie ; et la fourniture d'un soutien à la reconstruction d'écoles en plusieurs endroits.

Le CICR, qui se concentrait uniquement sur les conflits armés, a élargi son champ d'action pour inclure d'autres situations de violence qui n'atteignent pas le degré d'intensité d'un conflit armé, mais qui ont des conséquences graves pour la vie et le bien-être des enfants. Ces situations, auxquelles le droit international humanitaire ne s'applique pas, comprennent les « situations de tensions internes, de troubles intérieurs, comme les émeutes, les actes isolés et sporadiques de violence et autres actes analogues »⁹. Elles représentent de nouveaux défis pour toutes les composantes du Mouvement et leur prévalence augmentera probablement ces prochaines années, en particulier la violence armée en milieu urbain¹⁰.

⁷ La consultation sur les programmes CABAC menée en 2010-2011 n'incluait pas les activités liées à la recherche de personnes ou au regroupement familial car ce sont des domaines où le CICR possède déjà des compétences développées, et dont il a une vue d'ensemble. De plus, les recherches ne concernent pas spécifiquement les enfants, mais la population dans son ensemble.

⁸ CICR, La protection juridique des enfants dans les conflits armés, février 2003. Disponible sur : http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/fr_-_enfants.pdf

⁹ Article 1, par. 2, du Protocole II du 8 juin 1977 additionnel aux Conventions de Genève.

¹⁰ Pour plus d'informations, veuillez consulter le numéro spécial de la Revue internationale de la Croix-Rouge sur la violence urbaine (Vol. 92, n° 878, juin 2010).

ÉVOLUTION RÉCENTE

Depuis l'adoption du Plan d'action en 1995, les composantes du Mouvement ont beaucoup progressé, protégeant les enfants touchés par les conflits armés et empêchant d'autres enfants de rejoindre des groupes armés ou des gangs dans de nombreuses régions du monde.

En 2009, le CICR a effectué deux études de faisabilité sur les enfants exposés au recrutement dans les forces ou les groupes armés en République démocratique du Congo et au Népal. Ces études se concentraient sur la nature et l'ampleur de ce problème pour les jeunes et évaluait la capacité du CICR à répondre à leurs besoins de façon plus pertinente et efficace. Les conclusions ont mis en évidence la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire et de collaborer étroitement avec les partenaires du Mouvement.

En 2010, le CICR a donc décidé de tenter une nouvelle fois d'effectuer une enquête mondiale sur les activités du Mouvement en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Il a organisé une consultation visant à cartographier les différentes pratiques des Sociétés nationales qui mettent en œuvre des activités CABAC, en se concentrant sur trois thèmes principaux :

- la réinsertion des enfants associés aux forces ou aux groupes armés ;
- le soutien psychosocial aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence ;
- la prévention de la violence en milieu urbain.

Les réponses à l'enquête ont fait ressortir le besoin d'établir des partenariats plus étroits, de définir une approche du Mouvement et d'améliorer l'échange d'informations. Au vu de ces conclusions, le CICR a organisé un atelier de trois jours en mars 2011, avec les objectifs suivants :

- échanger et approfondir les connaissances des activités menées par les composantes du Mouvement en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence ;
- améliorer les actions futures des composantes du Mouvement en renforçant leurs connaissances et en présentant leurs pratiques ;
- relancer et favoriser une approche en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence à l'échelle du Mouvement.

RÉSULTATS DE L'ATELIER

Avant l'atelier, les participants ont exprimé leur désir de partager leurs expériences et d'apprendre des autres. Ils voyaient l'atelier comme une occasion de relancer les discussions du Mouvement sur les activités CABAC. Ils

jugeaient en outre utile de faire connaissance et de collaborer plus étroitement en tant que Mouvement. L'atelier a été très réussi et a globalement atteint ses objectifs¹¹. En raison des limites de temps, il n'a pas été possible de débattre de chaque question en profondeur, mais cet atelier constituait un premier pas vers le renouvellement et l'uniformisation de l'approche du Mouvement. Suite à cette réunion, le CICR et la Fédération internationale exploreront des moyens de renforcer les mécanismes d'échange d'informations ou de créer une plateforme visant à améliorer la coordination des activités du Mouvement relatives aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Des réunions de ce type pourraient aussi avoir lieu à l'échelon régional afin de rassembler des experts autour de sujets de préoccupation communs.

Les participants à l'atelier ont unanimement déclaré que de futures rencontres seraient bienvenues, voire nécessaires. L'approche du CICR consistant à rassembler tous ces différents acteurs autour d'une table a été appréciée et jugée utile. Les participants ont noué ou renoué des relations et convenu de rester en contact après l'atelier. Les représentants des Sociétés nationales africaines ont déjà fait un pas supplémentaire en convenant de visites mutuelles sur le terrain ; un autre groupe de participants a suggéré de mettre en place un consortium de «pays favorisant la protection de l'enfance» au sein du Mouvement.

STRUCTURE DU RAPPORT

Sur la base de la consultation et des attentes initiales des participants, l'atelier était structuré autour de trois thèmes principaux : réinsertion (partie 1), soutien psychosocial (partie 2) et violence urbaine (partie 3). La distinction entre les thèmes peut parfois sembler artificielle, car ils sont souvent interconnectés.

La première journée a été consacrée à des présentations de groupes qui ont fourni un aperçu de quelques expériences sur le terrain dans diverses régions du monde. Le deuxième jour, les participants ont travaillé en groupes et ont pu débattre des divers défis et enseignements qui avaient été présentés en séance plénière la veille. Les discussions ont principalement porté sur la participation des jeunes, le suivi et l'évaluation, et l'appropriation par la communauté (partie 4). La dernière journée a été entièrement consacrée à la coordination au sein du Mouvement. Le CICR et la Fédération internationale ont présenté leurs perspectives et débattu des améliorations possibles avec les participants (partie 5).

11 Soixante-quatorze pour cent des personnes ayant répondu au questionnaire sur l'atelier se sont dites entièrement satisfaites. La plupart espéraient pouvoir créer des réseaux et apprendre des expériences des autres. Ces attentes ont été pleinement ou partiellement remplies pour tous les participants ayant répondu : la création de réseaux, l'apprentissage et l'échange figuraient parmi les aspects les plus appréciés de l'atelier. Plus de la moitié des réponses indiquaient que l'atelier avait confirmé les opinions des participants au sujet des activités destinées aux enfants touchés par des conflits armés ou d'autres situations de violence. Ils voyaient l'atelier comme un moyen d'élargir leur horizon, et comme un encouragement et une validation de leur travail quotidien. Quelque 42% des personnes interrogées ont dit que l'atelier avait modifié leur vision du travail avec ces enfants.

PARTIE 1 : RÉINSERTION

EXEMPLES DU NORD DE L'OUGANDA, DE SIERRA LEONE ET DU BURUNDI¹²

La première série d'exposés était consacrée aux programmes de réinsertion après un conflit. Les intervenants ont présenté les activités qu'ils mènent dans le nord de l'Ouganda, en Sierra Leone et au Burundi, et fait part aux participants de leurs expériences et des enseignements qu'ils en ont tirés¹³.

Bien que ces programmes soient centrés sur la réinsertion des enfants dans leur famille, leur école, leur communauté et/ou dans le marché du travail, leur objectif premier est de réduire la vulnérabilité des anciens enfants-soldats et des enfants des rues. La vulnérabilité ne se limite pas à des considérations matérielles ou à la vulnérabilité économique. Il est crucial, pour que la réinsertion de ces enfants soit réussie, qu'ils se sentent en sécurité, qu'ils soient acceptés et appréciés par leur famille et leur communauté, et qu'ils puissent envisager un avenir. Les programmes s'appuient sur diverses activités visant à prévenir le recrutement et à rompre l'isolement social : soutien psychosocial, formation professionnelle, activités génératrices de revenu et activités de loisirs.

SOIGNER LE TRAUMATISME ET ROMPRE L'ISOLEMENT : SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les sentiments et les émotions des enfants sont profondément touchés durant un conflit armé, ce qui cause un traumatisme qui exacerbe leur sentiment d'isolement. La plupart des programmes tiennent donc compte de l'importance d'intégrer un soutien psychologique sommaire dans les activités prévues. Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont formés à la « communication de soutien »¹⁴. Dans certains pays, il est parfois difficile de communiquer directement avec les enfants car la société ne leur permet pas de s'exprimer. Le défi est donc de faire en sorte que les parents écoutent leurs enfants. En Sierra Leone et au Libéria, par exemple, les enfants disent souvent que le personnel des centres de défense et de réadaptation des enfants (CAR) les écoute plus que leurs propres parents.

Dans le cadre du programme CAR, les enfants se rassemblent en groupes et nouent des liens par le biais du sport, de la danse, de la musique et du théâtre, transmettant des messages de cohabitation pacifique et harmonieuse parmi leurs pairs et aux autres membres de la communauté. Des activités de loisirs auxquelles les parents participent visent à améliorer ou à rétablir leur relation avec leurs enfants et à faciliter la réinsertion de ces derniers dans leur école, dans leur famille et dans leur communauté.

12 Le groupe comprenait : Alex Ssimbwa, administrateur principal de programme, Croix-Rouge de l'Ouganda ; Morten Madsen, coordonnateur international, section jeunesse de la Croix-Rouge danoise ; Christine Tokar, directrice du soutien aux programmes, Croix-Rouge britannique ; Victor Fornah, coordonnateur des valeurs humanitaires, Croix-Rouge de Sierra Leone ; Catherine Ransquin, African Desk – département international, Croix-Rouge de Belgique (francophone) ; et Sylvère Ncabwenge, coordonnateur national de la protection de l'enfance, Croix-Rouge du Burundi.

13 Présentations PowerPoint disponibles sur un CD-ROM compilé après l'atelier.

14 La « communication de soutien » consiste à manifester de l'empathie, de l'intérêt et du respect pour l'enfant et à lui faire confiance.

Les discussions ont fait apparaître deux principaux problèmes :

- Le soutien psychologique est parfois considéré comme un concept étranger, c'est pourquoi il est crucial de tenir compte des pratiques traditionnelles de soins établies. Une autre façon de faciliter l'acceptation de l'enfant par la communauté est de comprendre les coutumes locales et de les incorporer dans les programmes.
- Comment les volontaires peuvent-ils aider les autres s'ils ont eux-mêmes été touchés et traumatisés ? Leur proximité facilite l'interaction, mais risque de nuire à leur capacité de gérer le traumatisme des enfants. Il se peut donc que le personnel ait aussi besoin d'un soutien psychologique.

Centres de défense et de réadaptation des enfants (CAR) au Libéria



P. Fields/CICR

Les propositions relatives au projet CAR ont été soumises en 1997 par la Croix-Rouge de Sierra Leone, avec le soutien de la Croix-Rouge suédoise. La même méthode a ensuite été appliquée au Libéria et adaptée aux besoins locaux.

Objectifs : Réadapter et réinsérer les enfants touchés par la guerre par le biais de programmes psychosociaux et éducatifs, et contribuer à modifier les attitudes, les comportements et les pratiques des enfants, ainsi que ceux de leur famille et de leur communauté, dans le but, à terme, de réinsérer les enfants dans leur communauté.

Méthode : Soutien psychosocial (soutien psychologique individuel ou en groupe), sensibilisation de la communauté, formation professionnelle et activités génératrices de revenus.

Bénéficiaires : Chaque année, 300 enfants de 10 à 18 ans (150 par centre) suivent un programme de 11 mois. À ce jour, plus de 1 000 enfants ont bénéficié du programme au Libéria, à Monrovia, dans le comté de Montserrado, et à Zwedru, dans le comté de Grand Gedeh (sud-est du pays).

BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR : ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

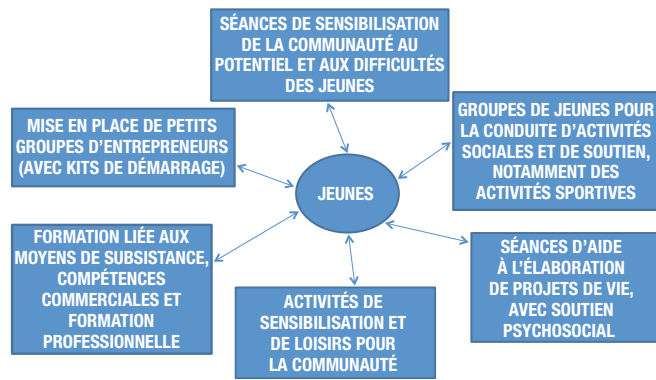
Les conflits armés et autres situations de violence perturbent souvent les systèmes éducatifs et entravent le développement de l'enfant. Un soutien scolaire, une alphabétisation de base et une formation professionnelle contribuent à bâtir un avenir meilleur pour ces enfants. Non seulement les enfants acquièrent de nouvelles compétences qu'ils peuvent mettre en pratique pour gagner de l'argent, mais en outre, ils renforcent leur estime de soi. Ces activités leur permettent en outre d'interagir avec d'autres enfants, ce qui est très important pour leur rétablissement et leur réinsertion. En apportant une contribution positive que leur famille et leur communauté apprécieront, ils seront mieux acceptés, ce qui améliorera leur estime de soi. C'est un point essentiel pour le bien-être à long terme des enfants réinsérés, car cela améliore leur image au sein de leur famille et/ou de leur communauté, souvent hostiles à la réinsertion d'enfants associés aux forces et aux groupes armés.

À la suite de la formation professionnelle, les activités génératrices de revenus sont un élément essentiel des programmes de réinsertion, fournissant aux jeunes des possibilités concrètes de gagner leur vie. Elles permettent aux jeunes de démarrer de petites entreprises et d'éviter de retourner dans la brousse ou de se tourner vers le commerce du sexe ou d'autres activités où ils se font exploiter. Les activités génératrices de revenus ne se limitent pas à garantir la survie économique ou à améliorer les conditions de vie. Elles favorisent l'acceptation au sein d'une communauté car elles donnent aux jeunes une chance de jouer un rôle productif et utile dans la société.

Les participants ont défini deux **principaux défis** liés au soutien éducatif et professionnel :

- Dans de nombreux pays d'Afrique, le taux de scolarisation est faible. Il est difficile d'atteindre les enfants non scolarisés et les très jeunes mères. De plus, les enfants qui ont abandonné l'école depuis de nombreuses années ne seront peut-être pas intéressés par une éducation formelle. C'est pourquoi il est important que les programmes proposent des possibilités d'éducation informelles et organisent des séances de renforcement des compétences qui attirent un grand nombre d'enfants.
- Les enfants et les jeunes considèrent parfois que les programmes de formation constituent un lieu sûr pour une brève période et n'ont pas de projet de vie à long terme. Ils peuvent suivre une formation de coiffeur, d'électricien ou de mécanicien, des professions urbaines, et mépriser l'agriculture, alors que c'est une activité plus utile à la communauté où ils vivent. La formation professionnelle doit donc être soigneusement adaptée aux besoins de la communauté et au marché du travail local, car l'acquisition de compétences inadaptées peut s'avérer frustrant.

Programme d'aide à l'élaboration de projets de vie dans le nord de l'Ouganda



Le programme d'aide à l'élaboration de projets de vie est administré par la section jeunesse de la Croix-Rouge danoise, en partenariat avec la Croix-Rouge de l'Ouganda et avec le soutien de la Croix-Rouge danoise.

Objectifs : Développer les compétences de vie, améliorer les moyens de subsistance et modifier l'image des jeunes dans la communauté.

Méthode : Approche par les pairs, séances d'aide à l'élaboration de projets de vie, formation professionnelle et activités génératrices de revenus. Les bénéficiaires élaborent des plans commerciaux par petits groupes et partagent les profits qu'ils tirent de leurs activités commerciales afin de gagner leur vie.

Bénéficiaires : 1 000 jeunes de 12 à 25 ans touchés par le conflit armé, et non seulement les enfants enlevés par les forces ou les groupes armés.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES PROGRAMMES DE RÉINSERTION APRÈS UN CONFLIT

Les intervenants ont soulevé quelques problèmes qu'ils ont tous rencontrés durant leurs activités de réinsertion.

Durabilité et appropriation par la communauté

Les intervenants ont exprimé certaines préoccupations au sujet de la durabilité des programmes. La réinsertion est un processus coûteux qui requiert un engagement à long terme. Ils convenaient tous que l'appropriation par la communauté était le facteur le plus important pour garantir des programmes efficaces et durables. Il est essentiel de mobiliser la communauté et de renforcer ses compétences dès le début. La communauté devrait se sentir collectivement responsable de la résolution des questions de réinsertion des enfants et s'approprier le programme, de son élaboration à sa mise en œuvre et à son évaluation. Les discussions de groupe ont en outre couvert des sujets tels que :

- ▶ la participation des bénéficiaires et l'obtention d'un soutien de la part des dirigeants communautaires (chefs traditionnels, aînés, responsables élus de la communauté, chefs religieux, etc.) ;

- ▶ le renforcement des capacités locales et l'établissement de partenariats avec les universités : il faut non seulement une formation sur place, mais aussi incorporer des cours sur la protection de l'enfance au programme universitaire, ce qui facilitera le transfert des programmes de réinsertion à la communauté locale, car celle-ci aura acquis des compétences notamment en matière de gestion de projet et de soutien psychosocial. Cela devrait permettre d'éviter un vide au moment où les organisations internationales se retirent ;

- ▶ la nécessité de bien réfléchir à la stratégie de retrait pendant la fourniture d'une assistance directe afin de ne pas créer de dépendance ;

- ▶ l'écart entre la planification et la réalisation, causé par des problèmes de communication entre les directeurs de programmes et les communautés.

Ancrage local et approche ascendante

Les exposés des intervenants et les discussions ont fait ressortir les avantages d'une approche ascendante, par opposition à une approche descendante. Les praticiens doivent être conscients des coutumes locales et recenser les mécanismes d'adaptation existants afin d'ancrer leurs propres pratiques dans les structures de la communauté. Pour que les programmes soient efficaces et durables, il est essentiel de s'appuyer sur les ressources locales et les structures de la communauté.

Participation des volontaires

Le rôle des volontaires dans les programmes de réinsertion après un conflit était un thème récurrent des exposés. Leur présence à proximité de la communauté et le soutien par les pairs ont été définis comme des facteurs de succès cruciaux. La participation de jeunes volontaires ayant suivi une formation contribue à créer un environnement familier et réconfortant, et accroît la légitimité du programme, ainsi que son appropriation par la communauté. Concernant la participation des volontaires, les discussions ont porté sur les points suivants :

- ▶ un réseau de volontaires devrait être en place avant que le CICR ou toute autre composante du Mouvement intervienne, ce qui n'est pas toujours le cas. La base des volontaires est encore relativement petite et n'est pas toujours bien répartie dans le pays ;
- ▶ la formation et le renforcement des capacités sont essentiels pour entretenir la motivation des volontaires, mais ils doivent être simples et peu exigeants. Les volontaires doivent savoir où diriger les cas difficiles si le soutien psychosocial de base est insuffisant. Il est toujours important de prendre en considération la vulnérabilité des volontaires, qui peut influencer sur leur capacité à s'occuper des enfants traumatisés ;

- la diversification des activités confiées aux volontaires (campagnes de vaccination, collectes de sang, etc.) garantit qu'ils se sentent vraiment intégrés dans la vie de la Société nationale et qu'ils n'aient pas l'impression d'être confinés aux activités de réinsertion des enfants ;
- il est difficile de garantir une participation à long terme et réelle, mais elle est nécessaire pour assurer la continuité et l'efficacité du processus de réinsertion.

Acceptation

L'acceptation mutuelle au sein de la famille et de la communauté est essentielle à une réinsertion réussie. De nombreux enfants visés par les programmes de réinsertion sont marginalisés et vivent en marge de leur communauté car ils sont craints et rejetés. Il faut faire en sorte qu'ils soient acceptés, en rétablissant les liens familiaux et communautaires distendus par le conflit. C'est un processus double qui vise à modifier, non seulement l'image que la communauté a des enfants, mais aussi le comportement des enfants et leur perception de la communauté. Cependant, la promotion de l'acceptation n'a pas grand sens à moins que les personnes reçoivent en outre des moyens de s'accepter mutuellement. Des activités récréatives et génératrices de revenus contribuent à faciliter l'acceptation mutuelle, rassemblant les familles, les communautés, les anciens et les jeunes bénéficiaires, améliorant la communication et mettant en évidence la contribution positive que ces jeunes peuvent apporter à la communauté.

L'image et la perception de l'institution sont aussi capitales pour garantir le succès des programmes de réinsertion. Il est crucial que les enfants et les communautés aient l'impression qu'ils peuvent faire confiance au Mouvement (et aux autres organisations qui travaillent avec ces enfants). Le principe de neutralité a été évoqué durant la séance. Il est impératif que la mission et les valeurs du Mouvement soient pleinement compris : ils doivent être clairement exprimés et incorporés dans les programmes.

Définition des groupes de bénéficiaires

Il est important de savoir à qui les programmes de réinsertion devraient être destinés. Bien que tous les programmes placent les enfants ou les jeunes au centre, la nature des activités conduites varie.

Les administrateurs du programme CAR en Sierra Leone et au Libéria ont mentionné le scepticisme initial du Mouvement à l'égard de projets centrés sur une population spécifique, par ex. les enfants les plus vulnérables. La définition de groupes cibles spécifiques était vue comme un manquement à l'approche traditionnelle consistant à s'intéresser à la population dans son ensemble.

Au fil des ans, les programmes de réinsertion ont cessé de limiter leurs activités aux enfants ayant été enlevés durant un conflit, s'intéressant également à d'autres enfants vulnérables, notamment aux enfants des rues et aux orphelins. De plus, les programmes inclusifs se sont révélés plus efficaces. Ils garantissent que les enfants « invisibles », aussi traumatisés et vulnérables, ne subissent pas de discrimination et puissent avoir accès aux programmes sans devoir prétendre avoir été enfants-soldats. C'est pourquoi le programme d'aide à l'élaboration de projets de vie géré par la section jeunesse de la Croix-Rouge danoise en partenariat avec la Croix-Rouge de l'Ouganda, est expressément ouvert à tous les jeunes, qu'ils aient ou non été touchés directement ou indirectement par le conflit dans le nord de l'Ouganda. Cette approche évite que les enfants soient stigmatisés et touche un public plus large.

La discussion sur la définition de groupes de bénéficiaires spécifiques est arrivée à la conclusion qu'il était préférable d'adopter une approche équilibrée, qui répartisse équitablement l'attention entre les personnes (en séparant les enfants ayant des besoins spéciaux) et la communauté (approche holistique de la réinsertion ciblant toute la communauté). La discussion a également porté sur l'approche adaptée aux sexes, mettant l'accent sur la nécessité de fournir un soutien adapté aux besoins spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes. Tout le monde était d'accord pour dire que le principe voulant ne pas causer de dommages doit être appliqué dans tous les cas. Il arrive que des critères discriminatoires provoquent des dommages non intentionnels et excluent des populations moins visibles mais tout autant vulnérables, telles que les filles et les jeunes femmes associées aux forces ou aux groupes armés.

Créer un environnement sans danger : mesures préventives et approche systémique

Concernant la question du recrutement des enfants, les participants ont souligné l'importance de passer d'une action curative à une approche préventive. Sinon, la réinsertion aura peu d'effets et le « re-recrutement » deviendra la norme. Les enfants vulnérables qui vivent dans les rues, dans une pauvreté extrême, ou qui subissent de mauvais traitements de la part de leur famille, tombent souvent aux mains des forces ou des groupes armés. Une approche plus systémique et holistique de la protection des enfants permet d'effectuer une analyse globale des risques, englobant tous les types de vulnérabilité. La mobilisation de la communauté est là encore capitale pour créer un environnement sans danger et mettre en œuvre des mesures préventives. Cette mobilisation peut prendre la forme de comités de surveillance, de clubs d'enfants, etc. La question de la mise en place de conditions minimales de sécurité avant la mise en œuvre d'un programme de réinsertion a aussi été soulevée. Un conflit en cours ou de mauvaises conditions de sécurité compromettront évidemment les chances de réinsertion réussie et durable.

Compétences techniques

La protection des enfants – en particulier la réinsertion – requiert un certain degré de compétences techniques. Bien que les Sociétés nationales connaissent le contexte local, elles manquent parfois des compétences nécessaires pour le processus de réinsertion. Par conséquent, les partenariats avec d'autres organisations spécialisées sont encouragés. Par exemple, au Burundi, le partenariat de la Société nationale avec une ONG locale travaillant avec les enfants des rues a été bénéfique à ce jour et a en outre réduit le risque de concurrence contre-productive ou d'efforts inutiles. D'autres questions ont aussi été abordées, notamment :

- les retombées régionales et le partage de compétences permettant de reproduire les programmes réussis (par ex. Sierra Leone, Libéria, Ouganda) ;
- les liens avec les institutions universitaires (par ex. collaboration avec l'université Columbia) ;
- l'approche fondée sur les droits par opposition à l'approche fondée sur les besoins, en particulier l'instauration d'une culture locale des droits de l'enfant ;
- la nécessité de disposer d'orientations du CICR dans le domaine juridique sur des questions liées à la justice pénale internationale et à la responsabilité individuelle des auteurs d'infractions graves au droit international humanitaire.

PARTIE 2: APPROCHE PSYCHOSOCIALE

EXEMPLES DU PAKISTAN ET DES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS¹⁵

La deuxième série d'exposés a débattu de l'approche psychosociale adoptée face aux enfants touchés par les conflits armés, sur la base de connaissances spécialisées acquises dans le cadre de divers projets psychosociaux à travers le monde, et en accordant une attention particulière aux expériences du Pakistan et des territoires palestiniens occupés.

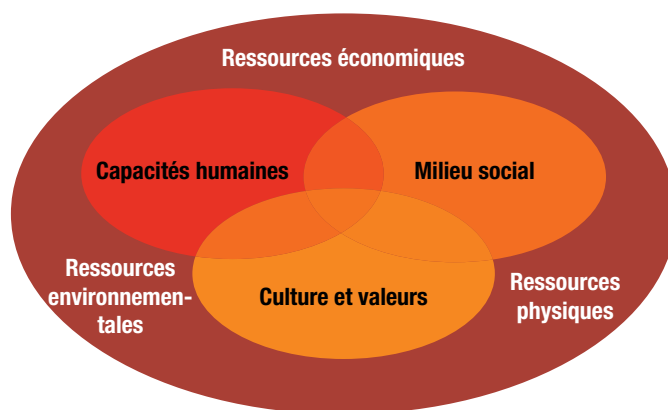
L'approche psychosociale touche aux aspects à la fois psychologiques et sociaux de la vie des enfants. Les conflits armés et autres situations de violence nuisent, directement ou indirectement, au bien-être et au développement de l'enfant. En cas de conflit armé ou d'autres situations de violence, les enfants courent un risque élevé soit de voir leurs proches mourir, soit d'en être séparés. De nombreux enfants sont témoins de violences ou sont eux-mêmes victimes de violences ou de mauvais traitements. Les programmes psychosociaux visent à renforcer la résilience des enfants et à alléger leurs souffrances en accroissant chez eux le degré de confiance, d'espièglerie et de tolérance.

BIEN-ÊTRE PSYCHOSOCIAL

Le bien-être psychosocial concerne non seulement les points forts d'une personne mais aussi ce qui se passe dans sa famille, dans sa communauté et dans la société dans son ensemble. Le concept de bien-être psychosocial

est mieux compris en étudiant trois aspects importants de la vie d'une personne :

- ▶ les capacités humaines – c'est-à-dire la santé physique et mentale d'une personne, ainsi que ses connaissances, ses compétences, ses forces et ses valeurs ;
- ▶ l'environnement social ou milieu – qui comprend les relations que l'individu entretient avec les autres et le soutien qu'il peut tirer de ces relations ;
- ▶ la culture et les valeurs, qui déterminent les normes et le comportement liés à la société où vit l'individu.



Le bien-être psychosocial ressenti est donc déterminé par les ressources que la personne peut tirer de ces aspects de la vie. Il est important de relever que le bien-être psychosocial est aussi lié à des facteurs externes, notamment aux ressources économiques, physiques et environnementales.

De nombreuses années de recherches sur le développement et le bien-être des enfants nous ont aidés à comprendre que quelques conditions très simples doivent

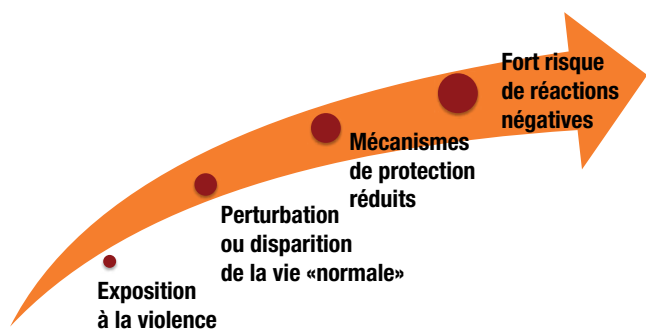
¹⁵ Le groupe d'intervenants comprenait : Nana Wiedemann, directrice du Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial ; Amjad Hilal, directeur de programme, Croissant-Rouge du Pakistan ; Despina Constandinides, psychologue clinique, Croissant-Rouge palestinien ; et Lucia Pantella, directrice chargée du suivi de l'impact, Save the Children – Suède.

être remplies pour que les enfants ressentent un bien-être psychosocial :

- ▶ **liens et relations étroits**, soit avec leurs parents, soit avec d'autres personnes qui s'occupent d'eux. Des liens forts aident les enfants à faire confiance aux autres et à leur environnement, ce qui est également considéré crucial pour un développement émotionnel sain ;
- ▶ **stabilité et routine dans leur vie quotidienne** : elles sont liées à la confiance qu'ils ont dans leur environnement ;
- ▶ **protection contre le danger** : les enfants sont une population particulièrement vulnérable car ils dépendent des autres, d'abord pour survivre, puis, en grandissant, pour se nourrir et recevoir des soins. Du fait de leur taille physique et de leur statut relativement peu important dans la société, ils sont exposés à l'exploitation et aux mauvais traitements, contre lesquels ils ont le droit d'être protégés.

IMPACT DES CONFLITS ARMÉS ET AUTRES SITUATIONS DE VIOLENCE

Les conflits armés et autres situations de violence peuvent soit perturber, soit totalement anéantir les conditions qualifiées ci-dessus d'essentielles au développement sain et au bien-être psychosocial. Une exposition directe ou indirecte à la violence (enrôlement dans les forces ou les groupes armés, perte de ses proches, déplacement, actes de violence qui se produisent sous leurs yeux, etc.) – renforcée par la perturbation de la routine habituelle et par l'effondrement des mécanismes de protection de la société – augmente fortement le risque de réactions négatives.



RÉSILIENCE ET APPROCHE HOLISTIQUE DE L'ENFANT

Deux considérations importantes guident la mise en œuvre des interventions :

- ▶ **approche holistique** : les enfants ne sont pas considérés isolément ; leur situation est analysée de façon holistique, ce qui signifie que tous les facteurs qui pourraient influencer sur leur développement et leur bien-être sont examinés. C'est là la base du soutien psychosocial à base communautaire, qui vise à renforcer les ressources existantes autour de l'enfant et à encourager les membres d'une communauté à se soutenir mutuellement. Les activités répondant aux besoins psychosociaux doivent tenir compte des ressources de l'enfant et de celles de son réseau immédiat de soutien, notamment ses parents ou ses pairs, et des ressources de la communauté, des institutions et des autres fournisseurs de services présents autour de l'enfant ;
- ▶ **résilience** : la résilience est la capacité de « rebondir » après une expérience particulièrement pénible ou difficile. La résilience n'est pas quelque chose que certaines personnes ont et d'autres pas. C'est une sorte de processus qui aide les personnes à traverser les expériences traumatisantes et à surmonter le stress et les difficultés. C'est un processus qui dépend de la force intérieure d'une personne et des structures externes de soutien.

Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial

Psychosocial Centre

 International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies

Le Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial est un organe externalisé du Secrétariat depuis 1993. Il se concentre sur le renforcement des capacités des Sociétés nationales pour garantir la mise en œuvre d'une stratégie durable de soutien psychosocial. Le centre élabore en outre des outils généraux liés aux activités menées dans le cadre scolaire, aux compétences de vie, au soutien psychologique assuré par des non professionnels, à la violence sexuelle et au soutien aux volontaires.

Le kit de ressources : Le kit de ressources conçu par le Centre est fondé sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés recueillis non seulement auprès des Sociétés nationales, mais aussi auprès d'un large éventail d'organisations et d'organismes qui effectuent un travail semblable avec les enfants depuis de nombreuses années et dans nombre de pays différents. Il n'est pas seulement destiné aux enfants touchés par les conflits armés, mais aussi aux enfants contraints de vivre dans des situations extrêmement difficiles, notamment celles associées à des catastrophes, au VIH et au sida, aux mauvais traitements et à l'exploitation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du Centre : www.psp.drk.dk (en anglais).

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL À BASE COMMUNAUTAIRE

Une approche psychosociale permet d'explorer des moyens de promouvoir la résilience, en étudiant les possibilités de renforcer les ressources internes et externes des communautés et des individus. Cela signifie par exemple que les mécanismes d'adaptation normalement adoptés par une communauté en cas de crise sont examinés et analysés afin de trouver des moyens de les renforcer. De plus, une approche fondée sur le concept de résilience requiert de chercher des moyens de renforcer le pouvoir et les capacités des personnes, plutôt que de se concentrer sur leurs faiblesses. Le but ultime est toujours d'aider les personnes à prendre soin d'elles-mêmes et des autres.

Soutien psychosocial pour les communautés touchées par le conflit dans la vallée de Swat, Pakistan



Le Croissant-Rouge du Pakistan fournit un soutien psychosocial et une éducation aux enfants touchés par le conflit dans la vallée de Swat.

Objectifs : Offrir aux enfants touchés par le conflit un lieu sûr où ils peuvent s'exprimer librement et mener une vie normale sans violence ; améliorer la confiance et la tolérance chez les enfants ; améliorer la relation entre les écoles et les enfants.

Méthode : les volontaires et le personnel de terrain fournissent des services psychologiques pour les enfants dans les écoles et à l'extérieur, sensibilisent les parents aux réactions des enfants et forment les enseignants. Les activités comprennent :

- ▶ des séances de soutien psychosocial pour les écoliers et les enfants non scolarisés ;
- ▶ une formation de base pour tous les enseignants de sept écoles primaires publiques (10-12 ans) ;
- ▶ des pique-niques et des événements culturels pour les enfants de la communauté et les écoliers, afin de **renforcer leurs liens** culturels, ainsi que des jeux traditionnels ;
- ▶ des séances de promotion de l'hygiène et de la santé ;
- ▶ le recensement des enfants extrêmement vulnérables et leur orientation vers un traitement professionnel si nécessaire.

CLÉS POUR FOURNIR UN SOUTIEN PSYCHOSOCIAL EFFICACE AUX ENFANTS TOUCHÉS PAR LES CONFLITS ARMÉS

Les exposés ont mis en lumière plusieurs facteurs cruciaux au succès des programmes psychosociaux, notamment la nécessité de s'assurer la participation des enfants et des parents, d'adopter une approche dans le cadre scolaire, et d'adapter les interventions au contexte.

- ▶ **Participation des enfants :** Il est extrêmement important d'associer les enfants concernés autant que possible à tous les aspects des programmes, car ils sont les mieux placés pour savoir quels sont leurs problèmes, et souvent quelles sont les meilleures solutions. Bien que ce ne soit pas toujours possible, les enfants ont pu être associés avec succès à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes, et même aux comptes rendus. Cette participation permet aux enfants d'acquérir diverses compétences – notamment en matière de résolution de problèmes –, mais elle leur permet aussi de gagner en assurance et de renforcer leurs capacités de communication. Surtout, ils voient que leurs opinions sont respectées et que leur importance pour la société est reconnue.
- ▶ **Participation des parents/autres personnes responsables des enfants :** Il est capital que les parents ou les responsables, ainsi que les autres membres de la communauté, soient autant que possible associés aux activités psychosociales. Leur participation offre aux enfants une ressource externe, et fournit aux adultes des occasions de se soutenir mutuellement.
- ▶ **Cadre scolaire :** Il est important d'associer aux programmes, non seulement les parents, mais aussi les enseignants. L'école est un élément très important de l'environnement d'un enfant, mais elle peut aussi être le théâtre d'actes de violence. Il est très utile de mener des activités à la fois dans la communauté, et dans le cadre scolaire : cela permettra de couvrir plus largement l'environnement protecteur des enfants. Il est essentiel d'adopter une approche holistique, qui inclut l'éducation.
- ▶ **Interventions adaptées au contexte :** Les diverses situations de conflit armé peuvent avoir des points communs, mais nous ne devrions jamais perdre de vue que chaque situation est unique, et a ses propres défis et solutions. Il est en outre important de s'assurer que toutes les activités soient adaptées à la culture.

Soutien psychosocial pour les enfants dans les communautés et les écoles de Gaza, territoires palestiniens occupés



Le programme de soutien psychosocial dans les écoles et les communautés est mis en œuvre par le Croissant-Rouge palestinien, en partenariat avec les Sociétés danoise, islandaise, italienne et française de la Croix-Rouge.

Objectifs : Améliorer le bien-être émotionnel et les mécanismes d'adaptation des enfants, des parents et des membres de la communauté ; renforcer les mécanismes de soutien qui lient les enfants et leurs pairs, ainsi que leurs enseignants ; améliorer les mécanismes de soutien social dans les communautés et renforcer le tissu social.

Méthode : Premiers secours psychosociaux, soutien aux volontaires et aux équipes de sauvetage du Croissant-Rouge palestinien en cas de crise ; ateliers guidés sur le soutien psychosocial pour les enfants de 10 à 13 ans, afin d'améliorer leur capacité de gérer le stress et la tristesse, d'accroître leur espièglerie, leur confiance et leur tolérance, et d'améliorer leur relation avec les enseignants ; activités de loisirs pour les jeunes enfants et aide aux projets de vie pour les adolescents ; ateliers communautaires et journées portes ouvertes (festivals) pour renforcer le tissu social et encourager les familles et les communautés à soutenir les enfants ; soutien aux parents/responsables pour leur permettre de mieux remplir leur rôle, améliorer leur relation avec les enfants et les sensibiliser à la protection des enfants ; soutien psychologique pour les enfants, individuellement ou en groupe (soutien par les pairs).

DÉFIS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les participants à l'atelier ont débattu des défis rencontrés par les programmes psychosociaux et des enseignements tirés des expériences sur le terrain dans divers pays. Ils en ont conclu qu'il était important de garantir une approche holistique, un certain degré de flexibilité dans les programmes, et une approche ascendante, et aussi de se concentrer sur la formation des volontaires.

Approche holistique – L'approche holistique est très complexe car elle couvre tout le système et met l'accent sur l'interdépendance des diverses composantes d'un environnement donné. Dans la pratique, une telle approche peut présenter plusieurs difficultés, car elle requiert une large gamme de compétences, qui vont parfois au-delà du mandat et des capacités de l'organisation. Cependant, c'est cette diversité des défis et des compétences nécessaires pour les surmonter qui contribue à rendre ces projets particulièrement intéressants. La com-

binaison de l'approche communautaire et des activités menées dans le cadre scolaire, par exemple, semble être un bon mélange de méthodes qui permet d'étendre la portée et apporte des réponses globales aux besoins des enfants vulnérables.

Flexibilité – Le cadre du programme de soutien psychosocial devrait rester flexible afin de pouvoir être adapté à l'évolution d'une situation ou des besoins. Un ancrage local est donc essentiel, comme l'ont mentionné les discussions sur la réinsertion. Le défi consiste par conséquent à savoir comment concevoir des approches normalisées qui peuvent être modifiées pour s'adapter à différents contextes.

Approche non professionnelle – L'approche psychosociale n'est pas clinique. Les volontaires qui fournissent un soutien psychosocial ne sont pas des praticiens professionnels : ce sont des membres de la communauté qui ont été formés pour assurer un soutien psychosocial de base. L'approche non professionnelle du soutien psychologique utilise les ressources de la communauté. Néanmoins, les intervenants ont reconnu les limites de cette approche participative en présence de cas complexes qui doivent être confiés à un spécialiste ou requièrent des compétences externes. Il est donc nécessaire de mettre en place des mécanismes efficaces d'orientation des patients, notamment pour les cas de mauvais traitements qui doivent être transmis aux autorités supérieures.

Formation des volontaires – Les volontaires sont parfois hésitants à se lancer dans le soutien psychologique, car ils craignent de causer des dommages, ou ne savent tout simplement pas comment réagir aux histoires difficiles que les enfants leur racontent. C'est pourquoi il est crucial de consacrer un soin et une attention particuliers aux membres du personnel et aux volontaires des SN qui travaillent dans ces situations. Une formation continue du personnel permet de faire le lien entre la théorie et la pratique et garantit un suivi et une supervision continus des volontaires. Il faut pour cela mettre en place des structures et des procédures coûteuses et qui prennent du temps, mais qui sont néanmoins nécessaires, car si ceux qui doivent aider ont eux-mêmes des problèmes, les bénéficiaires et la qualité du service fourni en souffriront, ce qui risque de compromettre le projet. Il est donc important d'aider les aides.

PARTIE 3 : PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU URBAIN

EXEMPLES DU HONDURAS, DU GUATEMALA ET DU BRÉSIL¹⁶

Les intervenants ont fait part de leurs expériences du travail avec les enfants et les jeunes dans les situations de violence organisée en milieu urbain au Honduras, au Guatemala et au Brésil. Ils ont remarqué qu'ils avaient beaucoup en commun : par exemple, ils travaillent tous dans des communautés à faible revenu, où le taux de chômage est élevé et où les jeunes ont peu de perspectives d'avenir. Par ailleurs, le sentiment d'appartenance qu'offrent les gangs comble souvent le besoin d'une vie de famille et de modèles.

Les programmes de la Croix-Rouge au Honduras et au Guatemala, ainsi que le programme *Fight for Peace* au Brésil, ont le même objectif global : empêcher les jeunes exposés à l'exclusion sociale d'intégrer des gangs en leur offrant des possibilités de développement personnel. Ils partent tous du principe qu'il faut, pour travailler dans les situations de violence urbaine, comprendre les problèmes sociaux et s'attaquer aux causes profondes de l'intérieur de la communauté.

Les exposés sur les programmes de prévention de la violence en milieu urbain ont attiré l'attention sur les trois caractéristiques communes suivantes :

- ▶ action ciblée et intégrée ;
- ▶ activités pluridisciplinaires offrant d'autres options aux jeunes ;
- ▶ participation des jeunes et de la communauté.

ACTION CIBLÉE ET INTÉGRÉE

Les programmes de prévention de la violence visent les jeunes exposés à l'exclusion sociale dans les zones urbaines violentes. Cette définition précise des groupes cibles permet aux acteurs du Mouvement d'atteindre les groupes de jeunes les plus vulnérables et les plus marginalisés, ceux qui n'ont ni instruction, ni possibilités de formation. Cependant, les intervenants ont convenu qu'il était plus utile de parler en termes généraux des bénéficiaires indirects, c'est-à-dire de la communauté dans son ensemble, là où vivent les jeunes. Comme dans le cas des programmes de réinsertion, couvrir l'environnement général permet non seulement d'éviter la stigmatisation des individus et de leurs communautés, mais aussi de mettre en place une large gamme d'activités visant à s'attaquer au problème de la violence urbaine de façon plus intégrée et systémique.

ACTIVITÉS PLURIDISCIPLINAIRES : ÉDUCATION DE RUE, ACTIVITÉS DE LOISIRS, FORMATION PROFESSIONNELLE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Les programmes de prévention de la violence offrent une alternative aux gangs en encourageant le développement personnel. Les projets se concentrent sur certains sujets généraux, tels que l'éducation, l'emploi, la santé et

¹⁶ Le groupe d'intervenants comprenait : Juan José Martínez, coordonnateur de la stratégie régionale de prévention de la violence en Amérique centrale et dans les Caraïbes (ERPV – *Estrategia Regional de Prevención de la Violencia*), Croix-Rouge espagnole ; Marina Martínez, PAO (*Proyecto Ampliando Oportunidades*) coordonnatrice, Croix-Rouge du Honduras ; Simona Ranalli, déléguée pour le Honduras et El Salvador, Croix-Rouge italienne ; Wendy Mansilla, coordonnatrice de projet, Croix-Rouge du Guatemala ; et Gabriela Pinheiro, directrice des relations institutionnelles, représentant l'académie de *Fight for Peace* au Brésil.

la famille, mais ils touchent aussi à certaines préoccupations transversales, notamment la promotion des principes et des valeurs humanitaires. Les quatre principaux domaines d'activités sont :

- **l'éducation de rue (« allons les chercher là où ils se trouvent »)** : pour toucher les jeunes dans leur propre environnement, en essayant d'instaurer une relation de confiance ;
- **les activités de loisirs (art et sport)** : pour explorer les capacités individuelles et collectives des jeunes, améliorer leur estime de soi, se réapproprier la gestion des espaces publics et améliorer l'image des jeunes dans la communauté ;
- **le soutien psychosocial** : pour encourager les jeunes qui vivent dans la rue à renouer des liens avec leur famille et leur communauté. Les programmes comprennent parfois des soins de santé (par ex., une structure médicale – rattachée au centre de santé communautaire – qui offre des soins psychosociaux et médicaux, en mettant particulièrement l'accent sur la santé reproductive et sexuelle, exclusivement pour les jeunes) ;
- **la formation professionnelle** : pour faciliter la réinsertion professionnelle des jeunes et de leur famille.

Les intervenants ont insisté sur l'importance de l'éducation dans leurs programmes. Comme l'avaient relevé les autres groupes, l'éducation fournit aux jeunes des compétences de base essentielles et ouvre d'autres voies vers un avenir meilleur. De plus, la combinaison de l'éducation et des activités de loisirs favorise la participation et la cohésion au sein du groupe. Les activités de loisirs sont un moyen plutôt qu'une fin. Elles servent à susciter l'intérêt des jeunes pour le programme et à les inciter à dialoguer avec ceux qui travaillent dans le cadre du programme. En outre, elles canalisent l'énergie des jeunes et révèlent tout talent naturel de dirigeant qu'ils pourraient avoir. Le leadership est aussi un élément clé de ces programmes, qui cherchent à repérer de potentiels leaders de jeunes et à développer leur capacité à réfléchir et à parler de façon critique de questions concrètes et d'expériences, à analyser les situations, à repérer les problèmes, et à devenir des agents du changement dans leur communauté.

Projet PAO (Proyecto Ampliando Oportunidades) – Ouvrir des portes, Honduras



Le PAO est un projet de prévention de la violence à base communautaire qui a débuté en 2002. Il vise environ 8 000 jeunes de 12 à 25 ans dans cinq différents quartiers de Tegucigalpa (Colonia San Francisco, Altos de San Francisco, Vista Hermosa, Fátima, San Buenaventura, Tegucigalpa). La Croix-Rouge du Honduras gère le projet, avec le soutien technique et financier de la Croix-Rouge italienne, de la Croix-Rouge suisse et du CICR.

Objectifs : Limiter l'exclusion sociale et promouvoir une culture de la paix en fournissant aux jeunes vulnérables et marginalisés et à leur famille des perspectives de développement personnel.

Méthode : Le projet favorise une approche intégrée qui se concentre sur quatre domaines principaux : santé, éducation (éducation de base assurée par le programme EDUCATODOS, éducation civique et promotion des principes humanitaires), emploi des jeunes (formation professionnelle dans des écoles techniques), et soutien aux familles (écoles pour parents et promotion de réseaux de solidarité à l'échelon communautaire).

Les administrateurs du PAO sont actuellement en train de systématiser le modèle et de renforcer les mécanismes de coordination établis avec l'Institut national de formation professionnelle (INFOP), des universités, les ministères de la Santé et de l'Éducation, l'Institut national de la jeunesse, etc.

Luta pela Paz au Brésil : combiner l'éducation et le sport

Luta pela paz (Lutte pour la paix, *Fight for Peace* en anglais) a été créée en 2000 par Luke Dowdney dans la favela de Complexo da Mare, Rio de Janeiro, Brésil, pour empêcher les enfants et les adolescents de commencer à commettre des actes criminels et de violence liés à la drogue.

Objectif : Réaliser le potentiel des jeunes des communautés touchées par la criminalité et la violence.

Méthode : Le programme utilise des activités sportives qui attirent les jeunes des favelas et qui leur offrent une alternative à la marginalisation, au crime et à la violence. La méthode est fondée sur un modèle intégré composé de cinq piliers qui combinent le sport et l'éducation :

- ▶ le développement personnel et l'éducation formelle ;
- ▶ les services de soutien à la jeunesse (encadrement et travail avec des cas individuels) ;
- ▶ formation professionnelle et accès au marché du travail ;
- ▶ leaders de jeunes.
- ▶ youth leadership.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Luta pela Paz : www.fightforpeace.net (en anglais).

les encourager à contribuer au développement de leur communauté.

La signification de l'appropriation par la communauté a aussi été débattue. La « communauté » est un concept complexe et hétérogène. Les participants ont convenu qu'il convient d'être conscient des facteurs sociaux de pouvoir afin de favoriser une réelle appropriation par la communauté. Une cartographie des points forts de la communauté, des lacunes et des partenariats potentiels dans une zone géographique donnée est nécessaire. Les jeunes pourraient être associés à ce processus de cartographie.

La méthode de Paulo Freire

La plupart des projets traitant de la violence urbaine suivent la méthode pédagogique de Paulo Freire, qui favorise l'acquisition de compétences dans la communauté, en lui donnant suffisamment de moyens pour assurer une certaine durabilité une fois que le cycle du projet est terminé. Freire (1921-1997) était un éducateur et théoricien de l'éducation brésilien influant, qui se fondait sur la théorie critique marxiste. Il soutenait que l'esprit critique était un outil éducatif qui poussait les étudiants à « lire le monde » et à mettre en question leur propre situation. Les étudiants et les enseignants sont égaux : tous les deux apprennent, tous les deux questionnent, et tous les deux participent au processus de découverte du sens. D'une part, l'enseignant n'est qu'un conseiller qui fournit de l'aide si on le lui demande et, d'autre part, les enfants sont encouragés à assumer la responsabilité personnelle de leurs actes et à tirer des leçons de leur expérience. Les bénéficiaires des programmes acquièrent à terme un sentiment de responsabilité et utilisent les capacités qu'ils viennent d'acquérir pour s'attaquer eux-mêmes aux problèmes.

P. Freire, Pédagogie des opprimés, Paris, Maspéro, 1980 ; et P. Freire, Education for Critical Consciousness, New York, Continuum International Publishing Group, 2005.

PARTICIPATION DES JEUNES ET DE LA COMMUNAUTÉ

Dans leurs exposés, les intervenants ont réitéré l'utilité d'associer les jeunes et les communautés à l'ensemble du cycle du programme (conception, mise en œuvre, évaluation). Il s'agit non seulement de travailler pour les jeunes et la communauté, mais aussi de travailler avec eux pour qu'ils trouvent leur propre identité et améliorent leur estime de soi. Quand les jeunes et les communautés s'approprient les programmes, cela garantit leur succès, car cela favorise l'acceptation et la durabilité.

Cependant, tous les coordonnateurs de programmes ont admis qu'il était difficile de faire en sorte que les jeunes bénéficiaires s'impliquent jusqu'à la fin du programme. Une bonne solution consiste par exemple à leur donner un panier de nourriture chaque mois : cela les empêche de retourner dans la rue pour vendre de la drogue pour nourrir leur famille. Un autre point a été souligné : il est par ailleurs important que les jeunes bénéficiaires se sentent engagés à l'égard de la communauté et ne s'intéressent pas seulement aux avantages matériels ; il faudrait

QUESTIONS SOULEVÉES ET DÉFIS À VENIR :

Définition de la violence urbaine – La nécessité de définir la violence urbaine est apparue régulièrement durant les discussions. Désigne-t-elle tous les types de violence (y compris la violence conjugale et scolaire, et non seulement celle qui a cours dans la rue) n'importe où dans la zone considérée (définition liée au lieu), ou uniquement les actes de violence commis à l'aide d'armes de petit calibre ou de couteaux ? Le CICR répond à la violence armée organisée en milieu urbain et possède des compétences opérationnelles qu'il partage avec ses partenaires du Mouvement, tandis que la Fédération internationale a de l'expérience des approches à base communautaire et s'intéresse à la violence dirigée contre soi-même, ainsi qu'à la violence interpersonnelle et communautaire. Ces différents types de violence sont souvent liés en milieu urbain. Les discussions de l'atelier ont montré que l'incidence de ces définitions théoriques sur les opérations n'est pas toujours claire.

Les participants ont aussi demandé quel était le rôle de l'État dans les programmes de prévention de la violence en milieu urbain. Ils ont reconnu que l'État a un rôle important à jouer en raison des causes sociales sous-

jaçentes de la violence des gangs, en particulier de ses liens avec la pauvreté et le trafic de drogue. Les programmes présentés durant cette séance s'intéressaient aux jeunes à l'échelon communautaire, mais les intervenants ont reconnu l'existence d'un aspect transnational qui sortait du cadre des programmes.

Que sont les « autres situations de violence » ?

Dans sa mission, le CICR évoque les « autres situations de violence ». Bien qu'il travaille principalement dans les situations de conflit armé, il répond également à ce phénomène croissant : la violence qui n'atteint pas le degré d'intensité d'un conflit armé, mais dont les conséquences, pour l'action humanitaire, peuvent être aussi graves que celles d'un conflit armé. En étroite collaboration avec les Sociétés nationales, le CICR intervient lorsque ses compétences, sa neutralité, son indépendance et son statut international constituent un avantage pour protéger les personnes vulnérables touchées par d'autres situations de violence. Celles-ci couvrent notamment les troubles civils, la répression de l'État, les violences communautaires et la violence organisée en milieu urbain.

Action préventive – Les programmes s'intéressant à la violence urbaine se concentrent sur l'action préventive, qui cible les jeunes exposés plutôt que ceux qui font déjà partie de gangs, ces derniers étant difficiles à atteindre pour des raisons de sécurité. Des points communs ont été définis entre la réinsertion et la violence urbaine : dans les deux situations, les auteurs d'actes de violence ne sont pas expressément ciblés. L'idée est plutôt de renforcer la résilience et la capacité des jeunes bénéficiaires à rebondir. Les intervenants, cependant, ont mentionné que les programmes de prévention de la violence ont obtenu l'approbation des membres de gangs, même s'ils ne participent pas eux-mêmes aux programmes.

La représentante de la Croix-Rouge du Guatemala a ajouté que, bien que l'objectif soit la prévention de la violence, on ne peut pas dire que les programmes empêchent la violence (c'est-à-dire l'empêchent de se produire ou y mettent un terme) dans des zones où les conditions de sécurité sont si mauvaises. De plus, si l'on parle ouvertement de prévention de la violence, cela risque de stigmatiser la population vivant dans la zone couverte et de compromettre la sécurité de l'équipe du projet et des bénéficiaires. Il peut être préférable de parler plutôt de « développement de la communauté ».

Accent mis sur les questions hommes-femmes – Les participants ont indiqué à plusieurs reprises qu'il était essentiel d'inclure une perspective hommes-femmes dans toutes les activités, de façon à autonomiser les femmes comme les hommes, en particulier dans les sociétés d'Amérique latine. Les jeunes hommes doivent explorer de nouvelles idées de la masculinité, apprendre comment se conduire avec les femmes et abandonner leur comportement violent.

Modèles et stratégie de retrait – Les modèles sont fondamentaux pour le développement personnel des jeunes. En l'absence de parents pouvant servir de modèles, le personnel ou les volontaires de la Croix-Rouge assument souvent ce rôle, tout en représentant aussi une famille de

substitution. Cela peut provoquer des problèmes par la suite, car le bénéficiaire risque de ressentir un sentiment de perte lors du retrait du fournisseur du programme. Il faut préparer ce processus largement à l'avance afin d'éviter de compromettre les avancées obtenues par le programme.

Exportation du modèle – Les intervenants ont fait part de leur volonté d'étendre les activités de prévention de la violence, de systématiser le modèle et de le reproduire ailleurs. Les techniques devraient cependant être adaptées aux besoins locaux, et respecter la dynamique et le mode de fonctionnement de chaque communauté. La Croix-Rouge espagnole a aussi mentionné qu'il serait bon de mettre sur pied un réseau de travail sur la prévention de la violence, qui représenterait toutes les Sociétés nationales participant à ces projets, avec le soutien du CICR et de la Fédération internationale.

Prévention de la violence chez les jeunes en Amérique centrale et dans les Caraïbes



ERPv (*Estrategia Regional de Prevención de la Violencia*) ou Stratégie régionale de prévention de la violence en Amérique centrale et dans les Caraïbes (2008-2012)

Les 11 projets que soutient la Croix-Rouge espagnole se déroulent simultanément dans huit pays d'Amérique centrale et des Caraïbes : Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, République dominicaine et Haïti. La stratégie régionale est née en même temps que le projet PAO (*Proyecto Ampliando Oportunidades*) au Honduras. L'agence espagnole pour la Coopération internationale et le Développement (AECID) contribue à sa mise en œuvre.

Objectif : Empêcher les jeunes exposés à l'exclusion sociale d'intégrer des gangs en renforçant leurs droits et leurs responsabilités, en améliorant la participation des jeunes à la société civile et en incorporant une perspective hommes-femmes dans toutes les activités.

Méthode : Accroître les compétences et les capacités sociales et institutionnelles des jeunes en renforçant leurs compétences de leadership dans les zones urbaines marginalisées par le biais d'activités socioculturelles et récréatives, en accordant une attention particulière aux jeunes femmes, à la gestion des espaces publics pour les jeunes, à la création de réseaux de jeunes et à une plus grande participation des jeunes à la prise de décisions à l'échelon communautaire.

Pour plus d'informations sur la Stratégie régionale de prévention de la violence en Amérique centrale et dans les Caraïbes, consultez :

<http://www.cruzroja.org/pvh/edicom/erpv-en.htm> (en anglais).

PARTIE 4: QUESTIONS TRANSVERSALES

Les activités des Sociétés nationales dans les domaines de la réinsertion, du soutien psychosocial et de la violence urbaine ont certains points communs et rencontrent des problèmes semblables. Les trois principales questions transversales qui ont émergé des exposés et des discussions de la séance plénière et des groupes de travail étaient : la participation des jeunes, l'appropriation locale et le suivi et l'évaluation.

PARTICIPATION DES JEUNES

Au cours de la dernière décennie, les programmes relatifs aux enfants et aux jeunes ont fait preuve d'un intérêt croissant pour la participation active de leurs bénéficiaires. Tout au long des exposés et des discussions de l'atelier, les participants ont répété que la participation des jeunes était devenue une préoccupation vitale pour tous ceux qui travaillent dans les domaines de la réinsertion, de la violence urbaine et du soutien psychosocial.

Mobilisation des jeunes et appropriation – Les participants ont souligné que les programmes étaient plus efficaces lorsque les jeunes bénéficiaires y contribuaient. Premièrement, lorsque les jeunes participent aux différentes phases d'un programme, ils ont plus de facilité à se l'approprier et à l'accepter et, par conséquent, se mobilisent davantage. Deuxièmement, les jeunes bénéficiaires devraient participer aux phases d'évaluation des besoins, de planification et d'évaluation, car ils sont les mieux placés pour juger quels sont leurs besoins et ce qui est important pour leur bien-être. Enfin, en contribuant activement aux programmes, ils renforcent leur estime de soi et ont la possibilité de faire entendre leur voix.

Culture des droits de l'enfant – La participation des jeunes peut être une fin en soi, mais c'est aussi un processus lent, qui dépend fortement du contexte. Un défi majeur qui est souvent rencontré est l'absence de culture des droits de l'enfant dans de nombreux pays. Les normes locales

établissent souvent que les jeunes ne peuvent pas parler pour eux-mêmes car ils ne sont pas mûrs avant d'avoir atteint l'âge adulte. Dans de nombreuses sociétés, la communication intergénérationnelle est difficile et les adultes s'opposent parfois aux activités de communication directe avec les jeunes. Les participants à l'atelier ont déclaré que la promotion des droits de l'enfant à participer à tous les aspects des programmes impose aussi aux adultes l'obligation d'écouter et de tenir compte des opinions des enfants. Les programmes qui soutiennent les initiatives guidées par les enfants et renforcent les compétences des jeunes, favorisent les changements de perception dans la communauté. Par exemple, lorsque des jeunes montent des pièces de théâtre ou participent à des projets générateurs de revenus, cela oblige la communauté à reconnaître leur potentiel et à les voir sous un nouveau jour.

Éducation par les pairs – Des pairs empathiques et motivés sont mieux placés pour aider et comprendre des personnes qui vivent les mêmes expériences difficiles. Ils aident à rompre l'isolement, à susciter un sentiment d'appartenance et à créer un environnement sûr et fiable, des facteurs essentiels à la réussite des programmes de réinsertion, de soutien psychosocial ou de prévention de la violence.

Mesures incitant les jeunes bénéficiaires à participer – Il n'est pas facile d'obtenir l'engagement des jeunes à long terme. Les activités récréatives ou pédagogiques et la présence de certains de leurs pairs qu'ils désirent imiter sont deux façons de susciter et d'entretenir l'intérêt des jeunes. De plus, une approche participative développe et renforce des compétences telles que l'esprit critique, la résolution de problèmes et la prise de décisions, et permet aux jeunes bénéficiaires de devenir des agents du changement au sein de la Société nationale et/ou dans leur communauté.

Participation réelle et substantielle – La plupart des programmes ont incorporé cet élément et garantissent

que les jeunes sont représentés à tous les stades du cycle de projet. Cependant, les participants à l'atelier ont soulevé la question de la participation réelle et substantielle, car souvent la contribution des jeunes risque de devenir purement symbolique, et il convient de veiller à ce que ce ne soit pas le cas : elle devrait supposer une représentation égale et un partage du pouvoir, même dans les forums externes. Par ailleurs, l'approche holistique ne se limite pas à la participation des jeunes : elle vise à associer aux programmes les responsables des enfants, les principaux chefs communautaires, les autorités locales et d'autres organisations locales et internationales afin d'accroître leur efficacité.

APPROPRIATION LOCALE

Bien que l'appropriation locale ne soit pas propre aux programmes destinés aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence, elle figurait parmi les sujets abordés en profondeur durant l'atelier. Les participants ont tous reconnu que l'appropriation locale était vitale pour garantir la durabilité et l'efficacité des programmes dans divers contextes.

L'appropriation locale résulte de mécanismes collectifs de prise de décisions qui permettent à la communauté de participer pleinement à toutes les phases du cycle du programme. Les membres de la communauté s'impliquent et sont motivés à travailler comme volontaires pour un programme car ils veulent contribuer à résoudre les problèmes qui les touchent tous et faire partie de la solution. En fin de compte, la communauté doit pouvoir dire que le programme lui appartient, et que ce n'est pas quelque chose qui dépend entièrement d'acteurs extérieurs. Ce n'est qu'ainsi que le programme pourra devenir durable.

L'appropriation locale garantit en outre que les programmes sont adaptés à la culture locale. Le personnel du programme qui s'occupe de cet aspect cherche des moyens d'utiliser les ressources locales et d'apprendre des pratiques locales. C'est un facteur crucial pour faire en sorte que la communauté accepte et soutienne les programmes.

Sur la base de leur expérience, les participants ont recommandé d'adopter une approche ascendante, respectant les traditions locales et ancrant les programmes dans des pratiques existantes, plutôt que de mettre en œuvre des concepts étrangers selon une approche descendante. Toutefois, il se peut que le personnel du programme se trouve parfois dans une position délicate : par exemple, s'il est confronté à un membre de la communauté hostile à une culture des droits de l'enfant. Le défi consiste alors à mettre en évidence des pratiques positives dans les coutumes locales, mais aussi à éliminer les pratiques nuisibles qui règnent dans certaines communautés. L'autre défi inhérent vient du fait qu'une « communauté » est rarement homogène. Par conséquent, les programmes doivent aussi prendre en considération les questions de représentation et de partage du pouvoir.

Étude interinstitutionnelle sur les mécanismes de protection de l'enfance à base communautaire Sept facteurs influant sur l'efficacité

La mobilisation de la communauté est essentielle pour définir, prévenir et résoudre les problèmes que rencontrent les enfants dans les conflits armés ou d'autres situations de violence. La communauté est un élément vital pour renforcer les soins et la protection accordés à l'enfant. Une étude conduite par Mike Wessells, de l'université Columbia, en 2009, offre des orientations pour améliorer les pratiques à base communautaire dans le domaine de la protection de l'enfance et propose une liste de sept facteurs qui déterminent leur efficacité :

1. **Appropriation par la communauté :** Les groupes communautaires se sentent collectivement responsables de la résolution des problèmes locaux liés à la protection de l'enfance et ressentent un sentiment de propriété à l'égard des activités du groupe.
2. **Utilisation des ressources existantes :** Les programmes devraient commencer par évaluer avec soin les mécanismes déjà en place dans le contexte local pour protéger et soutenir les enfants.
3. **Soutien des dirigeants :** En soutenant le projet, les chefs communautaires formels et informels (chefs traditionnels, aînés, responsables communautaires élus, chefs religieux, etc.) lui confèrent une certaine légitimité, suscitent la confiance et apportent des ressources telles que terres, nourriture, ou ressources financières, et jouent aussi le rôle de modèles dans la communauté.
4. **Participation des enfants :** Quand des enfants participent, leur créativité et leur ingéniosité accroissent l'efficacité des groupes communautaires de protection de l'enfance et encouragent les autres enfants à participer.
5. **Gestion des questions de pouvoir, de diversité et d'inclusion :** Pour être efficaces, les groupes communautaires s'occupant des enfants doivent comprendre des représentants des différents sous-groupes ethniques, linguistiques et religieux, qui prennent une part active aux discussions et aux prises de décisions dans les comités de protection de l'enfance.
6. **Ressources :** Les programmes ont besoin d'un bon mélange de ressources humaines et matérielles fournies par des acteurs locaux et des organisations internationales, sans nuire au volontariat et à l'appropriation locale.
7. **Liens :** Des liens avec des systèmes formels et informels (par ex. systèmes de justice traditionnelle, groupes religieux ou ONG) contribuent à diversifier les ressources, à étendre la portée de l'impact et à renforcer la confiance dans les réseaux locaux.

Cette étude est un exemple des avantages et de l'utilité d'une collaboration fructueuse entre ceux qui travaillent sur le terrain et les chercheurs universitaires. Ce type de collaboration devrait être encouragé afin d'améliorer la pratique sur la base de faits.

Lire tout l'article, « What Are We Learning About Protecting Children in the Community? – An inter-agency review of the evidence on community-based child protection mechanisms in humanitarian and development settings », par Mike Wessells. Disponible sur :

http://www.crin.org/docs/What%20We%20Are%20Learning%20About%20Protecting%20Children%20in%20the%20Community_Full%20Report.pdf

SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation sont cruciaux pour l'efficacité des programmes. Comme il est difficile de recueillir des données, il est essentiel d'échanger des informations et de coopérer avec d'autres organisations travaillant dans le même domaine. La Fédération internationale et le CICR ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de lignes directrices et l'établissement de relations de travail avec d'autres organisations.

Au début du programme, la recherche de meilleures pratiques facilitera la conception du projet. Il est vrai qu'il est extrêmement difficile de définir des indicateurs qui puissent permettre de déterminer dans quelle mesure les attentes diverses des jeunes, des familles, des communautés et des donateurs sont satisfaites. Par ailleurs, les jeunes devraient être associés à la définition des indicateurs visant à mesurer la réussite des programmes. Le moment où le suivi et l'évaluation sont effectués est aussi important. Les changements de comportement devraient être évalués, non seulement à court terme (après un ou deux ans), mais aussi à long terme, selon une approche anthropologique. Par exemple, comment les anciens enfants-soldats se comportent-ils dans leur communauté par rapport à un groupe de référence, c'est-à-dire le reste de la communauté ?

Outils quantitatifs et variables qualitatives – Il est important de bien tirer profit des méthodes mixtes, quantitatives et qualitatives. Les donateurs insistent souvent pour avoir des données quantitatives, mais les données qualitatives sont tout aussi importantes. La définition des variables et des indicateurs est une phase particulièrement complexe du processus de suivi et d'évaluation. Les programmes psychosociaux, par exemple, ne sont pas des études cliniques : il est extrêmement difficile de quantifier leur impact. La dimension qualitative est donc cruciale. De plus, la conception d'un programme spécifique et la façon dont le groupe de bénéficiaires est délimité influenceront sur la façon dont nous définissons les objectifs et les indicateurs visant à mesurer le succès.

Suivi de groupes mobiles – Il est relativement difficile d'évaluer l'impact à long terme d'un programme sur des groupes qui se déplacent. Un système de suivi auquel participent les différentes sections de la Société nationale est donc nécessaire pour assurer un suivi individuel, mais ce type de système requiert le consentement des bénéficiaires.

Indicateurs adaptés au contexte – Les indicateurs sont propres au contexte et à la communauté. Différents individus ou groupes auront par exemple une vision différente du bien-être. Celui-ci ne peut pas être mesuré de la même façon partout. Les évaluations participatives des besoins, fondées sur des « groupes de discussions » et des questionnaires, aident à définir le bien-être et des indicateurs adaptés au contexte qui tiennent compte des perspectives des bénéficiaires et de la communauté. Des outils normalisés s'inspirant des meilleures pratiques aident à structurer les procédures de suivi et d'évaluation, mais ils devraient être suffisamment flexibles pour pouvoir refléter les besoins spécifiques et devraient être adaptés au contexte.

Difficultés de l'approche holistique – L'utilisation d'une approche holistique et pluridisciplinaire rend le suivi et l'évaluation des programmes plus complexes, en raison de la diversité des services fournis et de la nécessité d'évaluer la performance de chacun d'entre eux. Elle contribue en outre à faire augmenter le coût du suivi et de l'évaluation.

Objectif de l'évaluation – Trop souvent, les évaluations sont orientées vers les donateurs plutôt que vers les bénéficiaires. Pour inverser cette tendance, il faut persuader les donateurs qu'il est plus utile de mesurer les changements de comportement au fil des ans que de se concentrer sur la durée de vie du projet.

PARTIE 5 : COORDINATION DU MOUVEMENT

Les discussions entre le CICR, la Fédération internationale et les participants ont mis en lumière la nécessité de renforcer la coordination et la coopération au sein du Mouvement, afin que la complémentarité des initiatives du Mouvement puisse être exploitée de façon optimale.

Les résultats du questionnaire qui a été envoyé avant l'atelier ont montré que les Sociétés nationales désiraient un soutien du CICR, non seulement sur le plan financier, mais aussi pour favoriser l'échange de connaissances, élaborer des outils et concevoir un cadre de référence du Mouvement pour les activités menées avec des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence.

Les participants ont appelé le CICR et la Fédération internationale à collaborer plus étroitement dans ces domaines. La Stratégie globale de la Fédération internationale sur la prévention et l'atténuation de la violence, ainsi que les moyens d'y faire face (2010-2020) a été citée comme exemple. Elle a été élaborée avec l'aide de toutes les composantes du Mouvement, mais celui-ci doit encore déployer d'autres efforts coordonnés pour atteindre ses objectifs.

La Stratégie globale de la Fédération internationale sur la prévention et l'atténuation de la violence, ainsi que les moyens d'y faire face (2010-2020)

La déclaration « Ensemble pour l'humanité » de la XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en 2007¹⁷, reconnaissait que la violence est « partout dans le monde, une cause principale de mort, de blessure et de souffrance humaine qui pourraient être évitées ». Le Secrétariat de la Fédération internationale, qui est chargé d'élaborer des outils à l'échelon mondial, a rédigé un document pour fournir aux Sociétés nationales des orientations stratégiques pour répondre, spécifiquement, à la violence interpersonnelle et à la violence dirigée contre soi-même. Cette stratégie est le résultat d'un processus de collaboration fructueux auquel a participé un réseau de Sociétés nationales sous la direction de la Fédération internationale, de la Société canadienne de la Croix-Rouge et de la Croix-Rouge espagnole. La portée de la stratégie exclut la violence collective et se limite à la violence interpersonnelle (brimades, harcèlement, violences conjugales, etc.) et dirigée contre soi-même (suicide et automutilations).

VISION STRATÉGIQUE ET COOPÉRATION AU SEIN DU MOUVEMENT

Un environnement qui évolue rapidement, où les besoins humanitaires et les défis opérationnels augmentent, a poussé le CICR à modifier son mode de travail. Les Sociétés nationales deviennent plus opérationnelles, et gagnent en capacités et en assurance. Le CICR et les autres partenaires du Mouvement doivent s'adapter à cette réalité.

Le CICR a l'obligation de travailler avec les Sociétés nationales comme partenaires principales, mais il a aussi l'obligation de contribuer à une intervention plus générale du Mouvement. La Stratégie du CICR pour 2011-2014 donne la priorité aux investissements dans les partenariats avec les Sociétés nationales, en mettant l'accent

17 Résolutions adoptées par la XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disponibles sur : http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_1108.pdf

sur les conflits armés et autres situations de violence¹⁸. La Stratégie utilise la résilience et les capacités qui existent déjà dans les communautés et dans les Sociétés nationales. L'objectif est d'être plus efficaces et de produire un plus grand impact.

Sa politique de coopération décrit comment le CICR travaille avec les Sociétés nationales et la Fédération internationale. Elle explore des moyens d'améliorer notre efficacité et notre efficacité collectives. Les trois éléments clés du soutien du CICR aux Sociétés nationales sont :

- ▶ la collaboration avec les Sociétés nationales dans le but de renforcer leurs capacités dans un domaine spécifique ;
- ▶ la collaboration avec les Sociétés nationales dans le but de fournir un service, un ensemble de services ou un programme à un groupe de bénéficiaires. Cela peut prendre la forme de partenariats avec les Sociétés nationales travaillant à l'échelon local ou international ;
- ▶ la collaboration avec les Sociétés nationales ayant des activités internationales, afin de répondre aux besoins recensés.

L'idée est que les différentes composantes du Mouvement ont toutes des points forts qui leur sont propres, chacune ayant développé ses propres compétences dans des domaines distincts. Les partenariats coordonnés dans le cadre d'un mécanisme de coordination convenu au sein du Mouvement sont le meilleur moyen d'utiliser ces différentes compétences. Le CICR a élaboré, en interne et en collaboration avec les Sociétés nationales, une série de critères à remplir pour qu'un partenariat soit efficace, afin de savoir comment et quand collaborer, et un ensemble de caractéristiques permettant de déterminer à quoi devraient ressembler des partenariats efficaces entre le CICR et les Sociétés nationales¹⁹.

Caractéristiques d'un partenariat efficace

- ▶ Il est **fondé sur les besoins définis** suite à une évaluation conjointe de la situation et des questions de préoccupation humanitaire ;
- ▶ Il est établi sur la base d'une **relation** de respect mutuel et de confiance, que les deux parties veulent renforcer ;
- ▶ Il garantit **une valeur ajoutée pour les deux parties**, intégrant les aspirations et les attentes de chaque partenaire ;

- ▶ Il comprend une **stratégie** définie pour atteindre les objectifs fixés dans l'évaluation des besoins, les deux partenaires donnant la priorité à ces objectifs, en fonction de leurs capacités et de leurs engagements actuels ;
- ▶ Il garantit un **transfert des compétences et/ou des connaissances** afin d'accroître les capacités des partenaires ;
- ▶ Il assure le partage de la responsabilité des résultats, en établissant par écrit les responsabilités, les obligations et les aspirations des partenaires.

Critères d'un partenariat efficace :

- ▶ **accès aux victimes** : amélioration de la qualité de la relation avec les parties intéressées sur le terrain (bénéficiaires, acteurs armés, Mouvement) pour obtenir un accès plus sûr aux bénéficiaires ;
- ▶ **réputation / acceptation** : du CICR et de la Société nationale par les communautés touchées, les acteurs politiques et les parties prenantes ; compréhension mutuelle, respect et soutien pour leurs mandats respectifs ;
- ▶ **prise de décisions / organisation** : facilitées par une relation efficace entre la Société nationale et le CICR, qui vise à l'équité, à la transparence, à la confiance, au bénéfice mutuel et à une communication étroite, par la promotion de mécanismes de coordination efficaces ;
- ▶ **ressources humaines** : la Société nationale et le CICR, aux échelons local, national et (le cas échéant) international, veillent à disposer du personnel adéquat ayant les compétences requises pour mettre en œuvre le partenariat, et à informer tout le personnel de leurs activités conjointes ;
- ▶ **positionnement concurrentiel** : la qualité de l'action du Mouvement, un meilleur suivi de l'environnement et une stratégie unifiée du Mouvement lui donnent un avantage compétitif par rapport aux organismes des Nations Unies et à d'autres acteurs humanitaires.

Propositions des participants pour améliorer la coopération et la coordination au sein du Mouvement

La dernière partie de l'atelier a été consacrée à une séance de réflexion en groupe dont le but était de formuler des recommandations pour renforcer la coordination du Mouvement relative aux questions liées aux enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Quatre types de coordination ont été définis : la coordination entre Sociétés nationales, la coordination entre le CICR et les Sociétés nationales, la coordination entre le Mouvement et les partenaires extérieurs, et la coordination au sein du Mouvement dans son ensemble. Les discussions ont donné lieu aux propositions suivantes :

18 La Stratégie du CICR 2011-2014 : répondre toujours mieux aux besoins des victimes. Disponible sur : http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/icrc_001_4050.pdf.

19 Directives du CICR pour des partenariats efficaces avec les Sociétés nationales (ICRC Guidelines for Effective Partnership with National Societies), juin 2010, DC/ MOUV 10/88.

Collaboration régionale entre Sociétés nationales

La création de groupes thématiques régionaux entre Sociétés nationales devrait être encouragée. Ces groupes pourraient prendre la forme d'alliances opérationnelles ou de consortiums, afin de garantir une coopération plus étroite sur des questions spécifiques et ainsi une approche cohérente ou uniforme des priorités stratégiques. Le consortium qui fournit un soutien psychosocial dans les écoles dans les territoires palestiniens occupés, dirigé par le Croissant-Rouge palestinien en collaboration avec la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge islandaise, la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge danoise, en est un exemple.

Relation équilibrée entre les Sociétés nationales participantes (SNP) et les Sociétés nationales opératrices (SNO)

Après avoir considéré la relation entre les SNP et les SNO, les participants à l'atelier sont arrivés aux conclusions suivantes :

- ▶ les initiatives dirigées par les SNO devraient être préférées aux programmes dirigés par les SNP, car les SNO connaissent mieux le contexte et les besoins. Cela renforce en outre l'ancrage local des programmes, qui a été défini plus tôt comme un facteur clé de la réussite des programmes ;
- ▶ les SNO devraient manifester leur volonté d'apprendre des autres partenaires du Mouvement, tout en acceptant et en assumant des responsabilités en matière de stratégie et de financement ;
- ▶ les SNP devraient tenir compte à la fois des besoins qui ont été recensés et de la capacité d'une SNO à mettre en œuvre des projets, afin de fixer des objectifs réalisables ;
- ▶ les SNP et les SNO devraient, ensemble, adopter une vision à long terme.

Échange d'informations

▶ **À l'échelle du Mouvement** : il faudrait organiser plus régulièrement des réunions d'experts sur des sujets spécifiques, afin que les SNP, les SNO, la Fédération internationale et le CICR puissent échanger des informations et des meilleures pratiques, ainsi que les enseignements qu'ils ont tirés de leurs expériences ; les délégués de la jeunesse devraient être invités à y participer. Les partenaires du Mouvement, en particulier le CICR, devraient s'informer de ce que font les Sociétés nationales, mieux mettre à profit leurs compétences, leurs connaissances et leurs capacités, et adopter les pratiques actuelles du Mouvement. La mise en place d'un système d'échange faciliterait la diffusion des outils internes et externes et la création d'une communauté de pratique à l'échelle du Mouvement. En s'appuyant sur les réseaux existants, la Fédération internationale et le CICR pourraient mettre en place des mécanismes visant à sauvegarder (ou à préserver) la mémoire institutionnelle et convenir d'un langage commun pour décrire les activités menées avec les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Un meilleur système d'échange d'informations encouragerait l'élaboration de politiques et de stratégies conjointes.

▶ **Au sein des Sociétés nationales** : les communications internes, en particulier entre les départements nationaux et internationaux, devraient être améliorées, et le siège devrait régulièrement échanger des informations avec les représentants présents dans la région ou dans le pays.

Financement

- ▶ Le CICR et les SNP devraient être plus flexibles dans leurs politiques de financement, afin de pouvoir couvrir une gamme plus étendue de projets.
- ▶ La protection de l'enfance requiert un engagement durable des donateurs. Après un conflit, par exemple, il est essentiel de maintenir le financement afin d'organiser des réunions de suivi, même quand la question n'est plus absolument prioritaire.
- ▶ Grâce à leurs relations avec d'autres organisations et à leur influence et leur visibilité sur la scène internationale, le CICR et la Fédération internationale peuvent contribuer à créer des liens entre les Sociétés nationales et les donateurs extérieurs potentiels.

Création de réseaux avec des partenaires extérieurs

- Les Sociétés nationales devraient explorer la possibilité de participer à des comités nationaux de protection de l'enfance et à d'autres plates-formes nationales et/ou internationales de coordination (notamment à des groupes thématiques).
- Les Sociétés nationales ne peuvent pas répondre seules à tous les besoins de la communauté. Elles devraient établir des relations ou des partenariats fructueux avec le secteur public (ministères, universités, autorités locales, etc.) afin de pouvoir collaborer étroitement dans des domaines spécifiques des programmes.
- Il faudrait conduire une enquête sur les organisations nationales et internationales de référence et les services spécialisés disponibles, afin de garantir que les enfants ayant besoin d'un soutien juridique, social ou médical soient bien orientés.
- La question de la collaboration avec des partenaires extérieurs à la collecte de données a été abordée. La plupart du temps, la collecte de données est un processus très compliqué mais essentiel, pour lequel la coopération de partenaires est nécessaire. Cependant, le partage d'informations est un sujet délicat, et les questions de confidentialité et de protection des données personnelles se présenteront sûrement.

Apprendre des autres

L'objectif directeur de cet atelier était d'apprendre les uns des autres. Les participants ont proposé que les Sociétés nationales tirent des enseignements des alliances stratégiques et des accords établis avec d'autres acteurs – par ex. accords entre les Sociétés nationales et l'UNICEF – et collaborent avec des instituts universitaires de recherche. Les participants ont aussi demandé des programmes conjoints de formation pour renforcer les capacités des Sociétés nationales et la synergie dans des domaines spécifiques (participation des enfants, prise en charge des cas, confidentialité, soutien psychosocial dans les écoles, etc.). Les délégués des Sociétés nationales devraient en outre bénéficier d'un soutien pour renforcer la coopération interinstitutionnelle, comme en Haïti.

Les participants ont en outre formulé des recommandations spécifiques au sujet du CICR :

- le CICR a un rôle à jouer dans la facilitation de l'accès des Sociétés nationales aux endroits reculés ou dangereux ;
- le CICR devrait clarifier son rôle et ses attentes, en particulier au sujet du soutien psychosocial, et expliquer comment les Sociétés nationales peuvent le soutenir de façon à lui permettre d'atteindre ses objectifs ;
- le CICR devrait favoriser le renforcement des capacités des Sociétés nationales et mieux répondre aux demandes spécifiques des SNO.

CONCLUSION

Cet atelier était une occasion de confirmer que les composantes du Mouvement ont une mission commune, et de rappeler l'importance de travailler ensemble pour alléger les souffrances des enfants et des jeunes vivant dans des zones touchées par des conflits armés ou d'autres situations de violence. Le CICR, en sa qualité de chef de file du Mouvement dans les situations de conflit armé ou autres situations de violence, a la responsabilité de renforcer ses partenariats avec les Sociétés nationales, d'apporter un soutien aux activités destinées aux enfants touchés par la guerre et de faciliter le dialogue et l'échange de vues au sein du Mouvement.

Les Sociétés nationales sont les principaux partenaires du CICR. D'une part, elles apportent leur connaissance du pays et garantissent une intervention vraiment adaptée au contexte et, d'autre part, elles offrent un réseau de jeunes volontaires et des points d'ancrage dans la communauté pour les programmes. Surtout, elles permettent au CICR de travailler avec et pour les jeunes et de répondre à leurs vulnérabilités et à leurs besoins spécifiques en menant des interventions pluridisciplinaires. La coordination, assurée par la Fédération internationale, est nécessaire pour optimiser l'utilisation des connaissances et des compétences des composantes du Mouvement dans différents domaines.

L'atelier, organisé à l'initiative du CICR, a réussi à rompre l'isolement des partenaires du Mouvement en leur permettant de renouer des liens. Les Sociétés nationales ont profité de cette occasion pour rencontrer leurs homologues, échanger des idées, débattre des enseignements tirés dans différents contextes, et définir des domaines communs où elles pourraient coopérer à l'avenir. L'attention a été attirée sur les synergies potentielles entre les activités de réinsertion destinées aux anciens enfants-soldats en Afrique et la prévention de la violence chez les jeunes exposés à l'enrôlement dans les gangs en milieu urbain en Amérique latine. En écoutant les expériences des autres, les participants ont trouvé un nouvel angle sous lequel évaluer leur propre travail.

Les participants ont aussi convenu que la coopération avec les partenaires extérieurs était essentielle pour mieux connaître les questions qui touchent les enfants et les jeunes. À l'avenir, les activités devraient être orientées vers la sensibilisation aux questions concernant les enfants touchés par les conflits armés et l'élaboration de méthodes permettant de rassembler les meilleures pratiques et de les diffuser au sein du Mouvement. La mise en place d'un système efficace d'échange d'informations a été définie comme la première étape de la consolidation de l'approche du Mouvement à l'égard des enfants touchés par les conflits armés.

Trois mois après l'atelier, un questionnaire de suivi envoyé aux participants a confirmé qu'une plate-forme formelle d'échange d'informations était encore jugée nécessaire, en plus des contacts individuels que les participants avaient noués depuis l'atelier. Les réponses des participants ont montré que l'atelier avait donné lieu à de nouveaux projets conjoints et avait renforcé ceux qui étaient déjà en place. Par exemple, la Croix-Rouge espagnole envisage la possibilité de traduire et d'imprimer le matériel du Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial afin d'étendre sa portée. La Croix-Rouge de Belgique (communauté francophone) a échangé des informations avec les Sociétés nationales du Burundi, du Danemark et de l'Ouganda au sujet de possibilités de voyages d'études sud-sud. *Fight for Peace* a noué des relations avec la Croix-Rouge britannique afin de collaborer avec son personnel chargé du projet de lutte contre la violence des gangs. Ces exemples montrent comment l'atelier a approfondi et renforcé la coopération, et ouvert de nouvelles perspectives pour les organisations participantes.

Les réponses au questionnaire indiquaient en outre un intérêt pour un atelier de suivi lors de la XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève en novembre 2011²⁰.

20 Pour en savoir plus : <http://www.icrc.org/fre/who-we-are/movement/international-conference/index.jsp>.

LISTE DES ANNEXES

- ▶ Tableau récapitulatif des activités des Sociétés nationales
- ▶ Résumé des résultats de la consultation 2010
- ▶ Programme
- ▶ Résultats des groupes de travail sur la réinsertion / la violence urbaine / le soutien psychosocial
- ▶ Coordonnées des participants
- ▶ Ressources : documents clés produits par le CICR, la Fédération internationale, les Sociétés nationales et des experts extérieurs

TABEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS NATIONALES

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Belgique (Communauté francophone)	Diffusion des normes humanitaires Éducation humanitaire et développement des techniques de médiation et de résolution de conflits	Sensibiliser les enfants et les jeunes au DH, aux normes humanitaires et aux principes du Mouvement.	Modules éducatifs et jeux (Limite)	6-18 (République démocratique du Congo) 6-25 (Liban)	République démocratique du Congo et Liban	Croix-Rouge de la République démocratique du Congo (RDC) et Croix-Rouge Libanaise	RDC: débute en 1998 Liban: débute en 2009
	Protection de l'enfance Protection de l'enfance en général	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réduire la vulnérabilité des enfants (enfants en situation de rue, orphelins, enfants auparavant associés aux forces et groupes armés, enfants ou jeunes adultes chefs de famille). ▶ Prévenir le phénomène des enfants de rue et, si possible, les réintégrer durablement dans leur famille ou dans la communauté. 	Approche communautaire ciblant les enfants, leur famille, et visant à mobiliser l'ensemble de la communauté dans la prévention et la promotion des droits de l'enfant	0-18	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Burundi (provinces de Ngozi et Gitega) ▶ Burkina Faso (Ouagadougou et 5 provinces périphériques) ▶ RDC (Kinshasa seulement) ▶ Rwanda (districts de Huye, Nyamagabe et Nyaruguru) 	Sociétés Nationales du Burundi, Burkina Faso, RDC et Rwanda Burkina Faso: 1997 – aujourd'hui RDC: 1998 – 2010 Rwanda: 1996 – aujourd'hui	
Burundi	Protection de l'Enfance Protection de l'enfance en général	Réduire la vulnérabilité des enfants (enfants en situation de rue, orphelins, enfants auparavant associés aux forces et groupes armés, enfants ou jeunes adultes chef de famille)	Cibler les enfants vulnérables (éducation, santé, renforcement des capacités socioéconomiques, formation professionnelle, soutien psychosocial)	0-18 ans (parfois prolongation en fonction de la situation de l'enfant ex. jeune chef de ménage)	Ngozi et Gitega	Soutien financier et technique de la Croix-Rouge belge (communauté francophone) pour les projets à Ngozi et Gitega Cofinancement Européen pour le volet enfants en situations de rue Par ailleurs, synergies avec Terre des Hommes, Giriyoja, Fondation Stamm, Maison Shalom etc.	Début 2008 – aujourd'hui (actuellement Plan stratégique 2010 – 2013)
	Protection de l'enfance Protection de l'enfance en général	Réduire la vulnérabilité des enfants (orphelins, enfants auparavant associés aux forces et groupes armés, enfants ou jeunes adultes chef de famille, enfants de familles très vulnérables, enfants rapatriés)	Approche globale (cibler la famille et l'environnement de l'enfant). Approche communautaire. Mise à contribution des unités collinaires.	0-18 ans (parfois, exceptionnellement, prolongation en fonction de la situation de l'enfant ex. jeune chef de ménage, enfant vulnérable étudiant au secondaire ou suivant une formation professionnelle)	Cibitoke et Ruyigi	Soutien financier et technique de la Croix-Rouge norvégienne pour les projets à Cibitoke et Ruyigi	2009 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Canada	<p>ÉduRespect: violence</p> <p>Prévention primaire dans les écoles, les communautés et les organisations</p> <p>Prévention globale avec les organisations, les communautés et les Sociétés nationales</p>	<p>Créer un environnement sûr, sans violence ni mauvais traitements, en particulier pour les enfants et les jeunes</p> <p>Quatre domaines prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ mise en œuvre de la prévention de la violence ▶ prévention de la violence à l'égard des enfants et des jeunes ▶ promotion de relations saines entre les jeunes ▶ prévention des brimades et du harcèlement 	<p>Renforcement des capacités avec les organisations des communautés locales, afin de former leur personnel et leurs membres par le biais d'un processus en 10 étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation certifiée participative et fondée sur les faits ▶ Prestation de services en partenariat ▶ Formation aux compétences personnelles et cognitives dans les quatre domaines prioritaires ▶ Éducation en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Adultes travaillant avec des enfants et des jeunes ▶ Enfants et jeunes de 5 à 18 ans ▶ Peuples autochtones dans les communautés rurales, isolées et urbaines ▶ Recensement des bénéficiaires par le biais des SN, des organisations communautaires, des communautés locales, d'enquêtes en ligne, etc. <p>Nombre de bénéficiaires : plus de 4,4 millions d'adultes, de jeunes et d'enfants</p>	Amériques, Asie, Pacifique, Europe et Afrique	16 Sociétés Nationales et partenariat avec la Fédération internationale depuis plus de 5 ans	<p>Au Canada depuis 1984, dans les Amériques depuis 3 ans, en Asie depuis 5 ans, en Afrique depuis 3 ans, en Australie et en Europe depuis 1 an</p>
Colombie	<p>PAGO – Paz, acción y convivencia (Paix, action et coexistence)</p> <p>Programme de prévention de la violence dans les écoles mis en œuvre par la section jeunesse de la Croix-Rouge colombienne</p>	<p>Prévention et réduction de la violence scolaire et de la violence urbaine parmi les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégration de l'éducation à la paix et à la coexistence dans la formation des volontaires ▶ Protection et soutien aux enfants ayant été déplacés <p>De manière générale, réduire la vulnérabilité des enfants (dont de nombreux enfants déplacés) confrontés à la violence urbaine ou scolaire, accroître leur résilience et renforcer les facteurs de protection</p>	<p>Éducation fondée sur l'expérience. Des activités récréatives servent d'outil pédagogique et la priorité est donnée à la participation aux activités</p>	6-20 ans	Medellin, Bogota, Sincelejo, Bucaramanga (dans quelques écoles uniquement)	Programme actuellement financé par la Croix-Rouge de Norvège	1995 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Danemark	Explorons le droit humanitaire (EDH) Programme d'éducation au DIH dans les écoles et activités de diffusion à l'intention des enfants hors du système scolaire	Développement des capacités (compétences cognitives et sociales, connaissance du DIH) parmi les jeunes en Serbie	Programme scolaire se présentant sous forme de modules	12-18 ans	Serbie	Partenariat avec la Croix-Rouge de Serbie et Monténégro, puis avec la Croix-Rouge de Serbie Soutien technique de la part du CICR et de la Fédération internationale	2003 – aujourd'hui
	Compétences de planification de vie Soutien psychosocial	Renforcer les compétences « vitales », améliorer les moyens d'existence et modifier l'image des jeunes au sein de leur communauté	Renforcement des capacités, soutien psychosocial par des séances de planification de vie et une formation professionnelle	12-25 ans	Nord de l'Ouganda	Géré par la section jeunesse de la Croix-Rouge danoise, en partenariat avec la Croix-Rouge de l'Ouganda Soutien de la part de la Croix-Rouge danoise Croix-Rouge danoise et section jeunesse de la Croix-Rouge danoise, en partenariat avec le Croissant-Rouge jordanien et le <i>Danish Youth Council</i> pour le projet en Jordanie Partenariat avec le Croissant-Rouge du Yémen et le <i>Danish Institute of Human Rights</i> pour le projet au Yémen	2009 – 2010 : phase pilote 2011 : mise en œuvre en cours Octobre 2010 – 2012
	Gestion des volontaires (projet pilote) Promotion et diffusion des principes humanitaires	Recrutement et mobilisation des jeunes; prévention des conflits	Combinaison des approches du programme EDH et de l'initiative YABC (<i>Youth as Agents of Behavioural Change</i> – les jeunes en tant qu'agents du changement)	Moins de 30 ans	Jordanie et Yémen		
République démocratique du Congo	Sunga Bana (Aider les enfants) Programme de soutien communautaire	Réduire la vulnérabilité de 2160 enfants de la rue et réintégrer durablement dans leurs famille 390 enfants en rupture familiale. (bénéficiaires seulement à Kinshasa)	Dialogue, soutien psychologique, orientation et réintégration	0-18	Zone post-conflit (Kinshasa)	partenariat avec la Croix-Rouge belge (communauté francophone)	1998 – 2010
	Diffusion des normes humanitaires dans les écoles primaires Éducation humanitaire + Développement des techniques de médiation et de résolution des conflits	Atténuer la violence en milieu scolaire et en dehors. Apprendre à l'enfant à développer un comportement humanitaire. Favoriser l'entraide et prévenir les conflits par le système de médiation.	Modules éducatifs, jeux de rôle (méthodologie EDH)	6-15	Zone post-conflit et zone touchée par les autres situations de violence (OSV; Kinshasa et quelques provinces)	partenariat avec la Croix-Rouge belge (communauté francophone)	
	Rétablissement des liens familiaux (RLF)	Autre (volontaires formés)			Zone de conflit armé, post-conflit, OSV et zone de paix		

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Guatemala	PAO - Proyecto Activos Jóvenes Activos Marcando la Diferencia (Les jeunes actifs produisent un impact) Programme de prévention de la violence des rues	Contribuer au renforcement des compétences sociales parmi les jeunes exposés à l'exclusion sociale dans les zones urbaines défavorisées	Fondé sur le jeu, base théorique : constructivisme (apprentissage par la pratique), éducation populaire, approche psychosociale axée sur les individus	14-21 ans	Colonia El Limón, Guatemala City	Croix-Rouge espagnole	2009 – aujourd'hui
Honduras	PAO - Proyecto Ampliando Oportunidades (Ouvrir des portes) Projet à base communautaire de prévention de la violence chez les jeunes (automutilations, violence interpersonnelle et violence urbaine)	Limiter l'exclusion sociale et les facteurs de risque chez les jeunes vulnérables et marginalisés et leur famille, en leur offrant des perspectives de développement humain	Stratégie reposant sur des interventions intégrées à plusieurs niveaux : ▶ approcher les jeunes directement dans la rue (éducation dans la rue) ▶ créer des espaces où ils se sentent à l'aise pour parler de leurs problèmes (cliniques offrant un soutien psychosocial pour les jeunes) ou où ils peuvent créer des liens sociaux (centres de loisirs) ▶ faire participer les familles à tous les aspects de l'intervention ▶ transmettre les valeurs humanitaires et favoriser la citoyenneté active grâce à des formations professionnelles (écoles techniques) ▶ faciliter la coordination interinstitutionnelle ▶ créer ou renforcer les réseaux communautaires ▶ encourager les bénéficiaires à devenir des volontaires communautaires	12-18 ans Nombre de bénéficiaires : 8 355 bénéficiaires directs pendant la période 2011 – 2013 (enfants, jeunes et leur famille) et 12 751 bénéficiaires indirects (habitants des zones couvertes)	San Francisco, Altos de San Francisco, Vista Hermosa, Fátima, San Buenaventura (Tegucigalpa)	Consortium avec la Croix-Rouge italienne, la Croix-Rouge suisse et le CICR Mécanismes de coordination établis avec l'INFOP (institut national de formation professionnelle), des universités, les ministères de la Santé et de l'Éducation, l'institut national de la jeunesse, l'association chrétienne des jeunes et l'institut pour le développement durable	2003 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Libéria	CAR Défense et réadaptation des enfants (<i>Child Advocacy and Rehabilitation</i>)	Réadapter et réinsérer les enfants touchés par la guerre grâce à des programmes psychosociaux et éducatifs, contribuer au changement de comportement et de pratiques de ces enfants, de leur famille et de leur communauté, et leur permettre de se réinsérer dans cette dernière	Soutien psychosocial, formation professionnelle, activités génératrices de revenus	Chaque année, 300 enfants de 10 à 18 ans (150 par centre) participent à un programme de 11 mois. Le programme compte à ce jour plus de 1000 bénéficiaires.	D'abord à Monrovia, dans le comté de Montserrado, puis le programme a été étendu à une deuxième zone, à savoir Zwedru, dans le comté de Grand Gedeh (sud-est du Libéria)	Soutien financier de la Croix-Rouge britannique, de la Croix-Rouge suédoise et de la Croix-Rouge de Norvège	2005 – aujourd'hui (mais le concept est en train d'être revu)
	Élaboration de programmes jeunesse Jeunes dans les écoles (clubs scolaires et groupes de jeunes filles – <i>Girls' Unit</i>)	Renforcer les capacités des jeunes à travailler comme volontaires pour fournir des services aux personnes les plus vulnérables	Activités dans les écoles – méthode YABC (les jeunes en tant qu'agents du changement)	3 500 écoliers	144 écoles couvertes par 15 antennes locales de Croix-Rouge	CICR (soutien financier et technique), Croix-Rouge suédoise (soutien financier et rôle directeur dans le programme relatif aux groupes de jeunes filles au Libéria, au Malawi et en Suède), et l'UNICEF par le passé	2003 – aujourd'hui
Norvège	Programme de médiation de rue Médiation/règlement des différends	Permettre aux jeunes susceptibles de se lancer dans des activités criminelles ou de commettre des actes de violence de mettre à profit leurs compétences de communication et de médiation dans leur vie de tous les jours pour qu'ils puissent gérer leurs différends sans avoir recours à la violence	Prévention de la violence : éducation par le biais d'ateliers, éducation par les pairs, apprentissage par la pratique Règlement des différends : médiation et entretiens	13-25 ans, jeunes susceptibles de se lancer dans des activités criminelles ou de commettre des actes de violence (jeunes ayant abandonné l'école, jeunes chômeurs, jeunes immigrants et demandeurs d'asile) Les personnes travaillant avec les jeunes (agents de police, travailleurs sociaux et de la protection de l'enfance) bénéficient également du programme	Oslo et Tromsø (le programme compte au total 21 unités de médiation de rue) Il est prévu d'étendre le programme à trois autres districts de la Croix-Rouge d'ici fin 2011	Étroite coordination avec la police (groupe spécial de prévention de la violence), les services sociaux, les services de protection de l'enfance, les clubs municipaux de jeunes, les clubs de football, les mosquées Programme financé par la ville d'Oslo	2004 – aujourd'hui
Pakistan	Programme de soutien psycho-social	Apporter un soutien psychologique et dispenser une éducation aux enfants touchés par le conflit armé, mettre à leur disposition un endroit sûr où ils peuvent s'exprimer librement et vivre une vie normale, oubliant qu'ils sont victimes de violence; renforcer la confiance et la tolérance chez ces enfants; améliorer et développer la relation entre les écoles et ces enfants.	Modules d'éducation et de soutien psychosocial	14 800 bénéficiaires âgés de 5 à 18 ans	Vallée de Swat, Khyber Pakhtunkhwa (Pakistan)	Croix-Rouge danoise	2008

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Territoires palestiniens occupés	CABAC Projet de soutien psychosocial dans les écoles et les communautés Participation des enseignants, des conseillers scolaires et des parents ou autres personnes prenant soin des enfants	Développer la capacité des enfants à jouer en toute sécurité, les aider à reprendre confiance en eux, à faire confiance aux autres, à apprendre la tolérance; renforcer leurs mécanismes d'adaptation	Activités artistiques, jeux et groupes de discussion	10-12 ans (5e et 6e années d'école)	Cisjordanie et bande de Gaza	Consortium de Sociétés Nationales : Sociétés danoise, italienne, française et islandaise de la Croix-Rouge Gouvernement local : ministères chargés de l'éducation, des services sociaux, des anciens détenus, de la jeunesse et des sports Organisations internationales : MSF, Médecins du Monde, Mercy Corps, Save the Children Organisations locales : YMCA Palestine, Palestinian Counseling Center, Palestine Trauma Center	2002 – aujourd'hui
	Soutien psychosocial d'urgence à l'intention des enfants Activités d'urgence à la suite de l'intervention des Forces de défense israéliennes	Rétablir un sentiment de normalité chez les enfants traumatisés	Jeux et activités artistiques; groupes de discussion	5-18 ans	Cisjordanie et bande de Gaza		2000 – aujourd'hui
	Centres psychosociaux Séances de soutien psychologique individuelles ou en groupe et rétablissement des liens familiaux	Fournir un lieu sûr où les membres de la communauté (adultes, adolescents et enfants) peuvent bénéficier d'un soutien psychologique élémentaire et de conseils Soutenir les familles des détenus et les personnes souffrant de maladies chroniques	Séances de soutien psychologique individuelles ou en groupe; ateliers communautaires, distribution de matériel d'information	Tous âges	Cisjordanie et bande de Gaza	Consortium de Sociétés Nationales : Sociétés danoise, italienne, française et islandaise de la Croix-Rouge Gouvernement local : ministères chargés de l'éducation, des services sociaux, des anciens détenus, de la jeunesse et des sports. Organisations internationales : MSF, Médecins du Monde, Mercy Corps, Save the Children Organisations locales : YMCA Palestine, Palestinian Counseling Center, Palestine Trauma Center Gaza Mental Health	2005 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Sierra Leone	Défense et réadaptation des enfants (Child Advocacy and Rehabilitation – CAR) Réadaptation et réinsertion des enfants touchés par le conflit	Réadapter et réinsérer les enfants touchés par la guerre et autres enfants vulnérables dans des communautés bien disposées à leur égard	Séances de soutien psychologique individuelles ou en groupe ; formation professionnelle ; sensibilisation des communautés	10-18 ans	Districts de Port Loko, Kambia, Kailahun, Western area, Koinadugu, Moyamba	Soutien financier et technique des Sociétés britannique, suédoise, suisse, canadienne, espagnole, finlandaise et islandaise de la Croix-Rouge, par l'intermédiaire de la Fédération internationale ou dans le cadre de programmes bilatéraux	2000 – aujourd'hui
	Autonomisation des jeunes Fournir aux jeunes d'autres options que l'enrôlement dans un groupe armé	Étendre les projets CAR à des groupes plus âgés en offrant aux jeunes d'autres options que l'enrôlement dans un groupe armé	Formation professionnelle ; activités génératrices de revenus	18-35 ans		Soutien financier de la Croix-Rouge espagnole	Sept. 2010 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Espagne	ERPV – Estrategia Regional de Prevención de Violencia (Stratégie régionale de prévention de la violence) Prévention de la violence chez les jeunes des zones urbaines défavorisées	Objectif général : transformer les structures de pouvoir qui contribuent à générer la violence et à perpétuer les inégalités Objectif spécifique : créer des espaces sociaux et des mouvements citoyens qui encouragent le changement	Interventions communautaires conjuguées à des activités de sensibilisation des autorités étatiques Interventions dans la rue, à l'aide de jeux et d'activités sportives et artistiques pour faire participer les jeunes et les encourager à contribuer de façon positive à la vie de leur communauté Repérer les « leaders », qui sont ensuite encouragés à renforcer leurs capacités de manière positive	14-21 ans : jeunes susceptibles de rejoindre un gang armé	Dans les zones urbaines et périurbaines : programme mis en œuvre dans huit pays d'Amérique centrale, dont la Société nationale a signé un accord de coopération avec la Croix-Rouge espagnole (Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, République dominicaine, Haïti)	Sociétés nationales mettant en œuvre le programme en Amérique centrale et dans les Caraïbes Soutien financier de l'agence espagnole de coopération internationale pour le développement	2009 – 2012
	Estrategia PRE20 (Stratégie de Prévention 2020) Prévention des comportements à risque chez les jeunes	Objectif général : promouvoir une culture de la prévention, en associant les volontaires et la population dans son ensemble à toutes les activités de l'institution, en tant que bénéficiaires. Objectifs spécifiques (4) : ► faire mieux prendre conscience de l'importance de la prévention et créer une culture de la prévention à tous les niveaux de l'institution ► former des agents de prévention utilisant les principes et les valeurs au-delà de leur relation avec l'institution ► créer des connaissances permettant de s'adapter aux besoins réels, et de réduire et d'éviter les risques ► établir un modèle transversal d'intervention préventive	Stratégie fondée sur des activités informatives, éducatives, participatives et directes : ► informatives : diffusion et collecte d'informations ► éducatives : éduquer la population en matière de prévention et de changement d'attitudes et de comportements ► participatives : utilisateurs et bénéficiaires seront chargés de définir et de réviser leurs priorités pour les interventions et services qui leur sont destinés ► directes : fournir rapidement à la population des ressources utiles pour faire face aux risques Certains outils sont disponibles sur Internet	Tous âges	Espagne	La Croix-Rouge espagnole met en œuvre le programme par l'intermédiaire de ses antennes locales Soutien financier provenant d'une vaste palette de partenaires publics et privés (ministère de l'Industrie, ministère du Travail et de l'Immigration, Fonds européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers, Accenture, etc.)	Janvier 2011 – aujourd'hui

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
Ouganda	Soutien psychosocial et réadaptation des enfants touchés par le conflit armé dans le nord de l'Ouganda Éducation humanitaire, formation au règlement des différends/à la médiation, formation professionnelle, activités génératrices de revenus, protection et réadaptation/ réinsertion des enfants, services sociaux, soutien psychologique, prise en charge des cas	Services de soutien psychologique (soutien par la communication) aux enfants, formation professionnelle pour les jeunes qui ne sont pas scolarisés, soutien scolaire pour les enfants qui vont à l'école et réinsertion des enfants qui avaient été enlevés	<ul style="list-style-type: none"> ► Soutien par les pairs : séances enfants à enfants, et parents à enfants sur les droits et les responsabilités des enfants ► Formation des enfants en leadership et au soutien psychologique (clubs de jeunes dans le cadre scolaire et en dehors) ► Formation des enseignants au soutien psychologique et à la prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques (du fait d'un traumatisme particulier) ► Séances de soutien psychologique et soutien par la communication pour les enfants qui avaient été enlevés (avec des volontaires de la communauté ayant suivi une formation spécifique) ► Activités récréatives pour les enfants (jeu, danse, théâtre, etc.) organisées une fois par semaine par des volontaires afin d'accroître les interactions et leur acceptation dans la communauté, et de réduire la stigmatisation ► Acquisition de compétences de vie par les enfants scolarisés et non scolarisés ► Sensibilisation à la situation des enfants qui avaient été enlevés et des autres enfants vulnérables (autorités locales, parents) 	1 920 écoliers, 480 enfants non scolarisés et 960 ménages	Districts de Gulu et Lira (4 sous-comtés, 24 communes, 288 villages)	Croix-Rouge finlandaise	2008 – 2012
	Prévention de la violence sexuelle et sexiste Éducation humanitaire, protection et réadaptation/réinsertion des enfants, services de santé, soutien psychologique et communautaire	Réduire l'incidence de la violence sexuelle et sexiste et apporter un soutien aux enfants qui en sont victimes dans le nord de l'Ouganda			Région sortant d'un conflit	Soutien technique et financier de la Croix-Rouge britannique	2005 – 2009

Pays	Nom et/ou description du programme	Objectifs	Méthodologie	Âge des bénéficiaires	Lieu	Partenaires	Début/fin
États-Unis	<i>Coping with Psychological First Aid for Military Families (Gérer le déploiement: soutien psychologique aux familles de militaires)</i> <i>The Coming Home Series (Retour à la maison)</i>	Aider les familles de militaires à renforcer leurs capacités de résilience et leur apprendre à venir en aide aux autres; fournir des informations sur la manière de soutenir les enfants de militaires déployés	Cours interactif d'une durée de 4,5 heures dispensé par des volontaires de la Croix-Rouge qui sont des professionnels diplômés de la santé mentale	Adultes	Divers lieux	Aucun	Diverses dates/en cours
	<i>Masters of Disaster Program (Programme de gestion des catastrophes)</i>	Série de modules visant à aider les familles de militaires à faire face aux problèmes qui se présentent souvent lors de la réinsertion après un déploiement; l'un des modules est axé sur les enfants et les problèmes qu'ils peuvent rencontrer	Cours en petit groupe donné par périodes de 90 minutes; les participants choisissent le module qui correspond le mieux à leurs besoins; les cours sont donnés par des volontaires de la Croix-Rouge qui sont des professionnels diplômés de la santé mentale	Adultes	Divers lieux	Aucun	Diverses dates/en cours
	<i>Masters of Disaster Program (Programme de gestion des catastrophes)</i>	Programme axé sur des leçons « prêtes à l'emploi » visant à aider les familles, les organisations et les éducateurs à informer les jeunes au sujet de la préparation aux catastrophes et des mesures de sécurité	Il existe deux types de kits: un pour les éducateurs, l'autre pour les familles	4-13 ans	Divers lieux	Enseignants, administrateurs des écoles, parents d'élèves	Diverses dates/en cours
		Le programme utilise le jeu et des activités stimulantes pour éduquer les enfants, notamment des exercices pratiques et des discussions interactives	Chacun de ces produits comprend un set complet de matériel éducatif destiné à des groupes d'âge spécifiques (jusqu'à la huitième année d'école). Ce programme est également disponible en ligne à l'adresse: http://www.redcross.org				

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION 2010

INTRODUCTION

À la suite de l'adoption par le Conseil des Délégués de 1995 d'un Plan d'action en faveur des enfants touchés par les conflits armés (children affected by armed conflict – CABAC), le CICR et les autres composantes du Mouvement ont mis en œuvre un certain nombre d'activités visant de manière générale à protéger et assister les enfants touchés par les conflits armés et, plus particulièrement, à empêcher leur recrutement et leur participation aux conflits armés. Tous ces programmes, projets et activités ont été mis en œuvre en parallèle dans de nombreuses régions du monde par différentes Sociétés nationales, mettant à profit leur connaissance du pays et le savoir-faire local, mais la plupart du temps sans concertation avec les autres composantes du Mouvement.

En 2001, un bref rapport et une réunion organisée par le CICR dans le but d'évaluer les activités CABAC²¹ conduites par les Sociétés nationales ayant signé l'engagement en la matière ont montré que très peu d'informations étaient disponibles sur les activités des Sociétés nationales destinées aux enfants. En 2003, une consultation lancée par le CICR pour évaluer la mise en œuvre du Plan d'action CABAC n'a pas donné lieu à un rapport ou à un suivi concret. Jusqu'à présent, il n'existait par conséquent aucune vue d'ensemble des activités mises en œuvre par le Mouvement en faveur des enfants touchés par les conflits armés, et encore moins de celles en faveur des enfants touchés par la violence armée.

En 2010, le CICR a décidé de tenter une nouvelle fois d'évaluer les pratiques actuelles des partenaires du Mouvement et de fournir un aperçu complet, en incluant également cette fois la violence armée. La consultation menée en 2010-2011 visait non pas uniquement à combler cette lacune, mais aussi à créer des possibilités de dialogue et d'interaction entre les partenaires du Mouvement.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

D'après les recherches documentaires effectuées par le CICR entre juin et août 2010, 57 Sociétés nationales s'étaient engagées à mettre en œuvre et/ou mettaient en œuvre des activités en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence.

En octobre 2010, le CICR a envoyé un questionnaire à 43 Sociétés nationales susceptibles de conduire des projets dans ce domaine²². Au total, 28 Sociétés nationales

ont répondu à ce questionnaire (soit un taux de réponse de 58 %), parmi lesquelles 24 menaient effectivement des activités, projets ou programmes CABAC. Le présent document résume les réponses fournies par ces 24 Sociétés nationales²³.

Partie 1 – Résultats quantitatifs basés sur les réponses au questionnaire

1. Âge des bénéficiaires

La plupart des bénéficiaires appartenaient à la tranche d'âge des 12 à 18 ans, suivie de celle des 5 à 12 ans. Seules trois Sociétés nationales incluaient les enfants de 0 à 5 ans dans leurs activités, alors que neuf d'entre elles se concentraient sur les jeunes âgés de 18 à 25 ans.

2. Ciblez-vous les enfants en général, les enfants susceptibles d'être touchés par les conflits armés ou la violence armée, ou les enfants déjà touchés ?

Les projets se répartissaient de façon équilibrée entre ces trois catégories. Toutefois, certaines Sociétés nationales ont dit travailler avec ces trois catégories d'enfants, d'autres avec deux de ces catégories et d'autres encore ont répondu « les enfants en général », ce qui peut inclure l'une ou l'autre, voire les deux autres catégories.

3. Comment décririez-vous le contexte dans lequel vous conduisez vos activités en faveur des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence ?

Au total, onze des Sociétés nationales interrogées ont répondu qu'elles travaillaient dans des zones sortant d'un conflit, neuf dans d'autres situations de violence, sept dans des régions ne connaissant pas de conflit et seulement cinq dans des zones de conflit. Certaines Sociétés interrogées menaient des programmes dans plus d'un type de contexte.

4. Comment atteignez-vous les groupes que vous ciblez ?

En commençant par l'activité la plus importante, les Sociétés interrogées atteignaient les enfants et les jeunes essentiellement par l'intermédiaire :

- ▶ du soutien psychosocial ;
- ▶ de l'éducation humanitaire (DIH/principes et valeurs) ;
- ▶ du soutien communautaire ;
- ▶ de formations en compétences personnelles et cognitives.

21 Dans ce contexte, on entend par CABAC tous les programmes qui concernent de manière générale les enfants touchés par les conflits armés, conformément au Plan d'action de 1995, et non pas spécifiquement les programmes de soutien psychosocial mis en œuvre dans les écoles dans les territoires palestiniens occupés, au Pakistan ou ailleurs.

22 Il convient de relever que les activités liées à la recherche de personnes et au regroupement familial ne sont pas incluses dans ces projets.

23 Les 24 Sociétés nationales ayant mentionné des activités, projets ou programmes dans ce domaine sont les suivantes : Afghanistan, Afrique du Sud, Arménie, Belgique (francophone), Burundi, Canada, Colombie, Danemark, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Italie, Kenya, Kosovo, Libéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, République démocratique du Congo, Russie, Sierra Leone, Suisse et Croissant-Rouge palestinien.

Dans une moindre mesure, leurs activités englobaient les aspects suivants :

- ▶ formation au règlement des différends/à la médiation dans les situations de conflit interpersonnel ;
- ▶ services sociaux ;
- ▶ formation professionnelle ;
- ▶ services de santé (santé préventive, traitements médicaux et/ou réadaptation physique) ;
- ▶ protection de l'enfance ;
- ▶ activités génératrices de revenus ;
- ▶ soutien juridique.

5. Vos bénéficiaires participent-ils au projet à un moment ou à un autre ? Si oui, à quel stade ?

Seules trois Sociétés nationales interrogées n'associaient pas leurs bénéficiaires (enfants/jeunes) au cycle du projet. Cependant, même si la grande majorité a dit les faire participer, ce n'était le plus souvent qu'aux stades de la mise en œuvre ou de l'évaluation, ou un mélange des deux. Seules sept Sociétés interrogées associaient les bénéficiaires aux trois stades, c'est-à-dire à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation. Au stade de la mise en œuvre, les bénéficiaires participaient souvent aux activités de formation ou de sensibilisation par les pairs.

6. Avez-vous effectué un examen ou une évaluation de vos projets ?

Un peu plus de la moitié des Sociétés nationales interrogées ont déclaré avoir effectué une évaluation. Dans les discussions de suivi, bon nombre des Sociétés participantes ont reconnu que c'était là un domaine à améliorer.

7. Travaillez-vous en partenariat avec d'autres organisations ou membres du Mouvement ?

Pour ce qui est des partenariats, la grande majorité des projets (23) faisaient intervenir d'autres Sociétés nationales, en particulier des Sociétés nationales participantes (SNP), 18 projets étaient menés avec des organisations extérieures au Mouvement, 17 avec le CICR et huit avec la Fédération internationale.

8. Quel type de soutien de la part du CICR apporterait le plus de valeur aux activités des Sociétés nationales relatives aux enfants et/ou aux jeunes ?

Le soutien financier s'est classé au sommet de la liste, suivi par :

- ▶ l'élaboration d'une stratégie à long terme du Mouvement dans ce domaine ;
- ▶ le soutien à l'élaboration des programmes ;

▶ le soutien à la conception d'outils et au transfert des connaissances ;

▶ la facilitation de l'échange de connaissances entre les Sociétés nationales et au sein du Mouvement (par l'intermédiaire d'ateliers et en ligne).

Dans une moindre mesure, le soutien du CICR a été jugé utile pour :

- ▶ dispenser des formations dans ce domaine ;
- ▶ inscrire la question des enfants touchés par les conflits armés et autres situations de violence à l'ordre du jour des réunions statutaires, notamment la Conférence internationale ;
- ▶ faciliter l'accès aux bénéficiaires.

Partie 2 – Résultats qualitatifs basés sur les entretiens téléphoniques de suivi

À la suite de conversations avec 26 personnes de 18 Sociétés nationales et de la Fédération internationale, il est apparu peu à peu que les praticiens travaillant avec des enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence pouvaient globalement être divisés en trois groupes.

1. Ceux qui travaillent avec des enfants touchés par un conflit en cours, ayant pris fin récemment ou touchant à sa fin.

Dans de telles situations (par exemple dans les territoires palestiniens occupés ou au Pakistan), la priorité est généralement d'aider ces enfants à surmonter leur traumatisme psychologique, et le **soutien psychosocial** est donc le principal type d'intervention. Les enfants se voient donner la possibilité d'exprimer leurs sentiments, par le biais de l'art ou du théâtre. Parmi les indicateurs montrant que les activités sont parvenues à faire s'ouvrir les enfants et à leur apporter un certain bien-être psychologique, on trouve la confiance, la tolérance et l'espièglerie. Les enseignants, les parents et les autres personnes prenant soin de ces enfants sont encouragés à participer activement aux programmes.

2. Ceux qui travaillent avec des enfants au lendemain d'un conflit.

Dans ce type de situations (par exemple au Burundi, au Libéria, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et dans le nord de l'Ouganda), bien que le soutien psychosocial soit souvent utilisé pour gérer les traumatismes passés, l'accent est mis sur les programmes visant à faciliter la réinsertion des enfants (au sein de leur famille et de leur communauté, à l'école, ou dans une profession ou une activité productive). Parmi les activités permettant la **réinsertion**, les activités privilégiées sont la **sensibilisation** des familles et des communautés, conjuguée à un soutien psychologique et matériel pour les familles vulnérables, la **formation aux compétences**

personnelles et cognitives pour les jeunes bénéficiaires, ainsi que la **formation professionnelle**. Des partenariats sont établis avec des artisans locaux pour faciliter les possibilités d'apprentissage. Dans certains cas, pour éviter que les enfants/jeunes réinsérés soient considérés comme un fardeau par leur communauté, ils sont encouragés à participer à des **activités génératrices de revenus**.

S'agissant de la **formation professionnelle** en Afrique, l'une des questions soulevées est que, même si elle peut sembler, intuitivement, constituer un élément essentiel de la réinsertion, elle peut, dans la pratique, s'avérer coûteuse à mettre en œuvre sans que son efficacité soit garantie, car les débouchés sur le marché sont rares. Les jeunes peuvent suivre une formation de mécanicien, charpentier, coiffeur ou tailleur, et même recevoir les ressources nécessaires pour mettre sur pied une petite affaire, mais les membres des communautés dans lesquelles ils vivent n'ont souvent pas les moyens de s'offrir ce type de services.

3. Ceux qui travaillent avec des enfants/jeunes dans des situations de violence urbaine.

Dans ces situations (principalement en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Colombie), l'accent est mis sur les enfants **susceptibles** de souffrir d'exclusion sociale ou de rejoindre un gang/groupe armé. La priorité est donc la **prévention**, notamment de la violence. Les activités de prévention peuvent être notamment conduites :

- ▶ **dans les écoles**, par des programmes intégrés au cursus scolaire ou extrascolaires. Ces programmes utilisent souvent des méthodes fondées sur le jeu pour inculquer aux enfants certaines valeurs humanitaires, telles que la tolérance, la responsabilité, l'honnêteté ou la solidarité. Il s'agit là d'une forme d'« éducation à la paix ». Dans la mesure où l'école peut être considérée comme un microcosme de la société, ces programmes sont souvent un bon moyen d'atteindre les familles et la communauté dans son ensemble ;
- ▶ **directement dans la rue**, en proposant aux enfants vulnérables des activités récréatives, sportives et artistiques qui leur permettent de développer leur confiance en soi et leurs compétences de leadership. L'accent est mis sur le renforcement des capacités et des compétences des « leaders-nés », afin de canaliser leur énergie vers des activités bénéficiant à la communauté. Ce type d'activités vise également à permettre à la communauté de se réappropriier les lieux publics par le biais de l'art ;

- ▶ **par des programmes intégrés** mis en œuvre dans un quartier spécifique. Par « programmes intégrés », on entend les programmes qui abordent une thématique sous différents angles : les services sociaux, le soutien psychosocial aux jeunes et à leur famille, la création d'espaces de loisirs, l'éducation des enfants/jeunes qui abandonnent l'école, l'éducation à la citoyenneté responsable pour les parents, la formation professionnelle, ou la création de microentreprises. L'idée de « réinsertion » s'étend aussi à l'établissement de partenariats avec d'autres institutions, y compris des autorités locales ou nationales (ministère de la Santé, de l'Éducation), des universités ou des centres de formation professionnelle. Ces programmes intégrés encouragent aussi la création ou le renforcement de réseaux de solidarité, dans lesquels des volontaires issus de la communauté elle-même sont actifs.

Éléments communs/thèmes récurrents

- ▶ La question de la pérennité des résultats et de la manière de l'obtenir a régulièrement été soulevée. À cet égard, la plupart des Sociétés nationales interrogées ont souligné l'importance d'une approche à base communautaire. Une telle approche peut prendre plusieurs formes : il peut s'agir d'associer au programme les parents ou les autres personnes qui prennent soin des enfants concernés, ainsi que les enseignants et les autres membres de la communauté, ou d'encourager les bénéficiaires (enfants, jeunes et adultes) à s'engager en tant que volontaires au sein du programme.
- ▶ Bon nombre des Sociétés nationales interrogées ont mentionné que, pour qu'un projet ou programme porte ses fruits, il était important d'établir des partenariats ou de conclure des accords de coopération avec d'autres acteurs, notamment les autres composantes du Mouvement, des organisations non gouvernementales (ONG), des associations locales, des organismes des Nations Unies et, plus important encore, dans la mesure où elles seront toujours sur place, des entités institutionnelles (autorités locales, ministères, universités publiques, etc.). Dans le même ordre d'idées, il est important de « se connecter » aux réseaux de solidarité communautaire existants ou de les renforcer.

- Les besoins des enfants et des jeunes touchés par les conflits armés et ou d'autres situations de violence sont très divers et englobent :
 - les besoins les plus élémentaires (nourriture, logement, soins de santé, en particulier en Afrique) ;
 - le soutien psychosocial (en réponse au traumatisme subi, par des séances de soutien psychologique individuelles ou en groupe ou par l'art-thérapie) ;
 - les besoins de loisirs (« occupation du temps libre », en particulier en Amérique latine) ;
 - les besoins éducatifs (éducation élémentaire en général, mais dans certains cas jusqu'au niveau universitaire) ;
 - les besoins en matière de formation professionnelle ;
 - la participation à des activités génératrices de revenus.

Certaines Sociétés nationales se concentrent sur un besoin particulier (soutien psychosocial, par exemple), mais la plupart s'efforcent de répondre de façon holistique à une vaste palette de besoins.

- De nombreuses Sociétés nationales ont jugé qu'en termes de prévention les écoles étaient le lieu idéal pour intervenir, car elles représentent un microcosme de la société. De plus, par l'intermédiaire des élèves et des enseignants, il est possible d'atteindre et de faire participer les parents et les autres membres de la communauté, ce qui contribue à rendre l'environnement des enfants plus sûr.
- La plupart des Sociétés interrogées ont convenu que le suivi et l'évaluation étaient très importants. Cependant, à peine un peu plus de la moitié d'entre elles avaient effectué une évaluation de leurs programmes/projets.
- Bon nombre des Sociétés avaient le sentiment que l'un des avantages du Mouvement dans la mise en œuvre de programmes pour les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence était le fait de pouvoir compter sur un grand réservoir de volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (souvent jeunes eux-mêmes) bien intégrés dans la communauté cible.

CONCLUSION

La consultation a établi que, depuis le Plan d'action de 1995, nombre de Sociétés nationales se sont lancées dans des programmes et activités visant soit à alléger les souffrances des enfants pris au piège d'un conflit armé, soit à réinsérer les enfants touchés par les suites d'un conflit, soit à empêcher que les enfants vulnérables ne s'enrôlent dans un groupe armé ou ne rejoignent un gang. De manière générale, trois types ou catégories de programmes se sont dessinés, dictés par les circonstances propres aux conflits considérés et, dans une certaine mesure, par des considérations géographiques : la réinsertion et la protection des enfants en Afrique, une approche psychosociale dans les territoires palestiniens occupés et au Pakistan et des programmes de prévention de la violence (destinés principalement aux adolescents et aux jeunes adultes) en Amérique latine. Bien que nombre de ces programmes soient en grande partie « faits maison » et répondent à des besoins locaux spécifiques, ils ont néanmoins en commun de nombreux outils et reposent sur des approches similaires, même sur des continents très différents. Cela montre que les programmes peuvent être adaptés au contexte tout en utilisant des outils « universels ».

La majorité des Sociétés nationales interrogées comprenaient l'importance de travailler en partenariat et la plupart, si ce n'est toutes, coopéraient avec un partenaire du Mouvement, des ONG, les Nations Unies ou des institutions ou associations locales.

Toutefois, il est également ressorti qu'au-delà des « communautés de pratique » évidentes (par exemple, l'Amérique latine et l'Espagne pour la prévention de la violence), la plupart des Sociétés nationales interrogées n'avaient pas connaissance des activités mises en œuvre par les autres Sociétés nationales, mais se sont dites très intéressées à combler cette lacune. Elles ont aussi accueilli favorablement l'idée de rencontrer des Sociétés nationales d'autres continents pour échanger leurs meilleures pratiques et débattre des enseignements tirés.

PROGRAMME

Lundi 14 mars 2011

Heure	Séance	Thème	Exposés
09:00 – 09:45	Accueil Présentation des participants Introduction		Kristin Barstad, présidente, CICR Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR Angela Gussing, chef adjointe des opérations, CICR
09:45 – 10:30	Exposés	Réinsertion : Expériences de la Sierra Leone, de l'Ouganda et du Burundi Approche à base communautaire et conclusion	Morten Madsen, Croix-Rouge (CR) danoise / Alex Ssimbwa, CR de l'Ouganda Christine Tokar, CR britannique / Victor Fornah, CR de Sierra Leone Catherine Ransquin, CR de Belgique / Sylvère Ncabwenge, CR du Burundi Mike Wessells, université Columbia
Pause café			
11:00 – 12:30	Exposés	Réinsertion	Suite
Déjeuner			
14:00 – 15:35	Exposés	Approche psychosociale Expériences des territoires palestiniens occupés et du Pakistan	Nana Wiedemann, Centre de référence pour le soutien psychosocial, Fédération internationale Amjad Hilal, Croissant-Rouge du Pakistan Despina Constantinides, Croissant-Rouge palestinien Lucia Pantella, Save the Children
Pause café			
16:00 - 18:00	Exposés	Violence urbaine Expériences du Honduras, du Guatemala et du Brésil	Marina Martínez, CR du Honduras / Simona Ranalli, CR italienne Wendy Mansilla, CR du Guatemala / Juan José Martínez, CR espagnole Gabriela Pinheiro, académie Fight for Peace

Mardi 15 mars 2011

Heure	Séance	Thème	Exposés
09:00 – 09:30	Accueil Organisation de la journée		Kristin Barstad, présidente, CICR Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
09:30 – 10:40	Travaux en groupes	Approche psychosociale Réinsertion Violence urbaine	Facilitateurs, CICR
Pause café			
11:10 – 12:40	Chaque groupe de travail discute avec les autres	Approche psychosociale Réinsertion Violence urbaine	Facilitateurs, CICR
Déjeuner			
14:00 – 15:15	Présentation des résultats des groupes de travail	Approche psychosociale Réinsertion Résumé	Facilitateurs CICR / rapporteurs des groupes de travail Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
Pause café			
15:45 – 16:50	Présentation des résultats des groupes de travail	Violence urbaine Résumé	Facilitateurs CICR/rapporteurs des groupes de travail Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
16:50 – 17:00	Conclusion de la journée		Kristin Barstad, présidente, CICR

Mercredi 16 mars 2011

Heure	Séance	Thème	Exposés
09:00 – 09:15	Accueil		Kristin Barstad, présidente, CICR
	Organisation de la journée		Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
09:15 – 10:00	Exposé	Coopération au sein du Mouvement – perspective du CICR	Donna Williams, chef de secteur, Coopération et coordination au sein du Mouvement, CICR
		Coopération au sein du Mouvement – perspective de la Fédération Internationale	Katrien Beeckman, chef du département Principes et valeurs, Fédération internationale
10:00 – 10:30	Discussion ouverte	Coopération au sein du Mouvement ; étude des expériences passées	Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
Pause café			
11:00 – 12:15	Travaux en groupes	Coopération au sein du Mouvement	Facilitateurs du CICR
Déjeuner			
13:45 – 15:15	Présentation des résultats des groupes de travail	Coopération au sein du Mouvement	Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
Pause café			
15:45 - 16:00	Évaluation de l'atelier	Enseignements, dynamiques, améliorations possibles	Christiane Amici Raboud, facilitatrice, CICR
16:00 - 16:30	Clôture de l'atelier		Bruce Biber, chef de division, Coopération et coordination au sein du Mouvement, CICR

RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL

Brainstorming sur la REINSERTION

1. Enseignements tirés

- ▶ Ancrage
 - Être ouvert aux pratiques / traditions / structures existantes
 - Analyse des succès dans un environnement en évolution
- ▶ Approche holistique
 - 7 facteurs d'efficacité
 - Équilibre entre approche communautaire et approche individuelle
- ▶ Facteur temps
 - Engagement à long terme
 - Mais les programmes à court terme peuvent aussi avoir des bénéfices durables
 - Prendre en compte le processus et le rythme de la communauté
- ▶ Ne pas oublier les adolescents
- ▶ Tirer profit de l'expérience « étrangère » dans les programmes de réinsertion en Europe (anciens enfants-soldats, réfugiés)
- ▶ Processus double : acceptation de l'enfant dans la communauté et vice-versa
- ▶ Image et perception
 - de ceux qui travaillent avec les enfants / jeunes
 - des jeunes / enfants dans la communauté et dans les médias
- ▶ Importance d'une approche tenant compte des sexospécificités
 - dans l'évaluation des besoins
 - dans la planification des programmes

2. Participation des jeunes

- ▶ Intégrer les bénéficiaires et faire en sorte qu'ils restent à long terme (forums / clubs de jeunes, formations en leadership)
- ▶ Nécessité d'attirer la jeunesse rurale par des activités récréatives et éducatives
- ▶ Intervention des pairs : nécessité d'instaurer la confiance parmi les membres du groupe, possibilité de partager un problème commun
- ▶ Soutenir et promouvoir les initiatives dirigées par les enfants
- ▶ Associer les autorités au programme afin de leur montrer l'utilité de faire participer les jeunes au développement de la communauté

3. Suivi et évaluation

- ▶ Faire participer les jeunes au processus d'évaluation, notamment à la définition des indicateurs de succès
- ▶ Bien définir les objectifs et les groupes cibles
- ▶ Définir rapidement la base de référence
- ▶ Facteur temps
 - Court terme : 1-2 ans
 - Long terme (approche anthropologique)
- ▶ Méthodes mixtes : quantitative et qualitative ; enquête de satisfaction, changement de comportement

Brainstorming sur la VIOLENCE URBAINE**1. Enseignements tirés**

- ▶ Définir la violence urbaine
- ▶ Définir une vision
- ▶ Comprendre les causes / facteurs sociaux de la violence urbaine
- ▶ Cartographie des zones géographiques (forces, évaluation des risques, partenariats)
- ▶ Appropriation / pouvoir
- ▶ Approche holistique
- ▶ Commencer simplement et se préparer aux complexités
- ▶ Toujours rester cohérents
- ▶ Impact – Prévention – Durabilité – Partenariats

2. Participation des jeunes

- ▶ Participation des jeunes à l'ensemble du processus de l'intervention
 - Jeunesse Croix-Rouge/Croissant-Rouge (formations en leadership)
 - Jeunesse communautaire (espaces ouverts dans les écoles, famille, centres de santé, etc.)
- ▶ Renforcer les capacités des jeunes pour garantir le bien-être psychosocial des individus et de la communauté
- ▶ Participation des jeunes aux plates-formes de coordination externes
- ▶ Améliorer l'éducation par les pairs en tant que méthode clé en matière de participation des jeunes
- ▶ Inclure la communauté (parties prenantes, chefs communautaires, direction des Sociétés Nationales, familles, ONG locales, etc.)

3. Suivi et évaluation

- ▶ Très bien connaître le contexte
- ▶ Disposer d'indicateurs très précis et mesurables (simples, spécifiques, pas trop nombreux)
- ▶ Définir la base de référence en fonction du contexte et des indicateurs choisis
- ▶ S'assurer que les jeunes (et autres bénéficiaires) participent à l'évaluation
- ▶ Respecter le caractère unique de chaque intervention
- ▶ Méthodes mixtes (quantitative et qualitative), prenant en compte le contexte
- ▶ Mettre les enseignements tirés par écrit afin de pouvoir les communiquer aux partenaires du Mouvement

Brainstorming sur l'APPROCHE PSYCHOSOCIALE**1. Enseignements tirés**

- ▶ Clarifier la terminologie (CABAC / soutien psychosocial) et « systématiser » l'échange d'informations au sein du Mouvement
- ▶ Adapter la méthode d'intervention aux groupes cibles
 - holistique
 - flexibilité
 - encourager l'appropriation et la confiance
 - approche « profane »
- ▶ Anticiper les problèmes
 - standardisation des approches c. adaptation au contexte
 - utiliser les capacités et les ressources locales
 - « prendre soin de soi » (volontaires / personnel)

2. Participation des jeunes

- ▶ Évaluation des besoins et planification – faire participer les jeunes et les enfants, et reconnaître les limites et les possibilités
- ▶ Participation des responsables des enfants et des dirigeants clés pour soutenir les programmes et garantir la participation des enfants
- ▶ Aller à la rencontre des jeunes : s'appuyer sur quelque chose de familier en y ajoutant des éléments nouveaux
- ▶ Rendre la participation attrayante : facteurs « cool », acquisition de compétences (volontariat, collecte de fonds, etc.)

3. Suivi et évaluation

- ▶ Défis :
 - Activités peu contraignantes plutôt qu'approche clinique
 - Suivi des groupes mobiles
 - Indicateurs propres au contexte et à la communauté (le bien-être est perçu différemment)
 - Équilibre entre les meilleures pratiques / normalisation et flexibilité / adaptation aux besoins / approche participative
 - Approche holistique : complexité / coût du suivi et de l'évaluation
 - Destinataires de l'évaluation ? (donateurs c. communautés)
- ▶ Surmonter les problèmes
 - Élaboration d'outils quantitatifs mesurant des variables qualitatives
 - Suivi individuel si possible et système / protocoles de suivi (suivi et consentement des bénéficiaires)
 - Une évaluation participative des besoins permet de définir des indicateurs adéquats : groupes ciblés, questionnaires sur les risques et la résilience
 - « Approche équilibrée » : flexibilité / reconnaissance des meilleures pratiques
 - Approche holistique (systémique / individuelle)
 - Sensibilisation

COORDONNÉES DES PARTICIPANTS

	Pays	Titre	Nom	Prénom	Fonction	Département	Organisation	Courriel
1	Belgique	Mme	Ransquin	Catherine	African Desk	Département international	Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone	catherine.ransquin@redcross-fr.be
2	Burundi	M.	Ncabwenge	Sylvère	Coordonnateur national de la protection de l'enfance		Croix-Rouge du Burundi	ncabwenge@yahoo.fr
3	Canada	Mme	Fairholm	Judi	Directrice technique		Croix-Rouge canadienne	judi.fairholm@redcross.ca
4	Colombie	Mme	Peña Valero	Ana Mercedes	Coordonnatrice nationale	Programme PACO	Croix-Rouge colombienne	ana.pena@cruzrojacolombiana.org
5	Danemark	M.	Madsen	Morten	Coordonnateur international		Croix-Rouge danoise jeunesse	morten@urk.dk
6	Danemark	M.	Johansen	Jan	Sous-chef / chef adjoint		Croix-Rouge danoise jeunesse	jan@urk.dk
7	Danemark	Mr	Norgaard	Lars	Responsable des communications	Centre de référence de la Fédération Internationale pour le soutien psychosocial	Croix-Rouge danoise	laj@drk.dk
8	Rép. Dém. Du Congo	M.	Mukuna	Boniface	Chef du Département national de la jeunesse	Département national de la jeunesse	Croix-Rouge de la République démocratique du Congo	mukuna007@yahoo.fr
9	Guatemala	Mme	Mansilla Figueroa	Wendy Beatriz	Coordonnatrice ERPV		Croix-Rouge du Guatemala	prevencioncrg@gmail.com
10	Honduras	Mme	Martinez	Marina	Coordonnatrice PAO		Croix-Rouge du Honduras	marimar0362@yahoo.es
11	Italie	Mme	Ranalli	Simona	Déléguée pour le Honduras et El Salvador		Croix-Rouge italienne	sranalli@honduras.cruzroja.org
12	Italie	M.	Onorato	Gian Marco	Chef de la délégation régionale, Jérusalem		Croix-Rouge italienne	gianmarconorato@yahoo.com
13	Libéria	M.	Diggs	Jimmy	Directeur de programme	Département des valeurs humanitaires	Croix-Rouge nationale du Libéria	jdiggs@lnrcs.org
14	Norvège	Mme	Fossum	Anne Cecilie	Conseillère principale	Gestion des conflits et médiation	Croix-Rouge de Norvège	annececilie.fossum@redcross.no
15	Pakistan	M.	Hilal	Amjad	Directeur de programme		Croissant-Rouge du Pakistan	gabbin25@yahoo.com
16	Territoires Palestiniens Occupés	Mme	Costandinides	Despina	Psychologue clinique		Croissant-Rouge palestinien	mh4@palestinercs.org
17	Sierra Leone	M.	Fornah	Victor	Coordonnateur	Valeurs humanitaires	Croix-Rouge de Sierra Leone	vfornah@sierraleoneredcross.org
18	Espagne	M.	Martínez	Juan José	Coordonnateur, Programmes de prévention de la violence		Croix-Rouge espagnole	jjmarso@cruzroja.es
19	Suisse	Mme	Aebischer	Christina	Directrice de programme, Amérique centrale, Coopération internationale		Croix-Rouge suisse	Christina.Aebischer@redcross.ch
20	Ouganda	M.	Ssimbwa	Alex	Administrateur principal de programmes	Développement communautaire	Croix-Rouge de l'Ouganda	asimbwa@redcrossug.org ssijuko@yahoo.co.uk
21	Royaume-Uni	Mme	Tokar	Christine	Directrice du soutien aux programmes	Afrique de l'Ouest et centrale	Croix-Rouge britannique	CTokar@redcross.org.uk
22	États-Unis	M.	Harris	James	Membre chargé de l'assurance qualité, services aux forces armées		Croix-Rouge américaine	Harris.Jam@usa.redcross.org

Pays	Titre	Nom	Prénom	Fonction	Département	Organisation	Courriel
23	M.	Wessells	Mike	Professeur		Université Columbia	mikewessells@gmail.com
24	Mme	Pinheiro	Gabriela	Directrice des relations institutionnelles		Académie Fight for Peace	gabriela@lutapelapaz.org
25	Mme	Lucia	Pantella	Directrice du suivi de l'impact		Save the Children Suède	LPantella@mena.savethechildren.se
26	Mme	Bartnett	Katy	Coordonnatrice, groupe de travail sur la protection de l'enfance	Division des programmes	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	cbartnett@unicef.org
27	Mme	Wiedemann	Nana	Directrice	Centre de référence de la Fédération Internationale pour le soutien psychosocial	Fédération internationale Danemark	naw@drk.dk
28	M.	Grimaud	Jérôme	Délégué chargé du soutien psychosocial	Croix-Rouge danoise / Fédération internationale	Fédération internationale Haïti	jerome.grimaud@ifrc.org jegd@drk.dk jerome.grimaud@yahoo.fr
29	Mme	Gutierrez	Sandra	Consultante, Prévention et atténuation de la violence, et moyens d'y faire face		Fédération internationale Genève	sandra.gutierrez@ifrc.org
30	Mme	Beeckman	Katrien	Chef, département Principes et valeurs		Fédération internationale Genève	katrien.beeckman@ifrc.org
31	Mme	Martins-Maag	Nicole	Chef du Secteur Jeunesse	Unité relations avec la société civile	CICR Genève	nmartins@icrc.org
32	Mme	Girard	Sylvie	Conseillère jeunesse	Unité relations avec la société civile	CICR Genève	sgirard@icrc.org
33	Mme	Robin	Anne-Lise	Consultante			annelise.robin@gmail.com
34	Mme	Rutishauser	Laura	Stagiaire	Unité relations avec la société civile	CICR Genève	lrutishauser@icrc.org
35	Mme	Barstad	Kristin	Conseillère en protection de l'enfance	Division de l'Agence centrale de recherches et des activités de protection	CICR Genève	kbarstad@icrc.org
36	Mme	Christiaensen	Sara	Stagiaire	Division de l'Agence centrale de recherches et des activités de protection	CICR Genève	schristiaensen@icrc.org
37	Mme	Schaer	Marlyse	Conseillère	Division de la coopération et de la coordination au sein du Mouvement	CICR Genève	mschaer@icrc.org
38	Mme	Monnier	Geneviève	Assistante		CICR Genève	gemonnier@icrc.org

LISTE DE RESSOURCES

Remarque: La liste ci-dessous propose une sélection de ressources utiles pour les praticiens qui travaillent avec des enfants et des jeunes touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence. Elle comprend des publications produites par les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, ainsi que des publications externes. Il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive.

- I. Documents à caractère général
- II. Réinsertion
- III. Soutien psychosocial
- IV. Violence urbaine
- V. Participation des jeunes
- VI. Mécanismes à base communautaire
- VII. Suivi et évaluation

I. Documents à caractère général

Principes directeurs inter-agences relatifs aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, CICR, Genève, 2004.

La protection juridique des enfants dans les conflits armés, CICR, Genève, février 2003.

Plan d'action relatif aux enfants dans les conflits armés, CICR, Genève, 1995.

Résolutions, XXX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 26-30 novembre 2007.

AGER, A. et al., «Defining best practice in care and protection of children in crisis-affected settings», *Child Development*, 2010, Vol. 81, n° 4.

SOMMERS, M., *Care and Protection of Children in Emergencies: a field guide*, Save the Children Federation Inc., Westport, 2001.

II. Réinsertion

Fighting back: Child and community-led strategies to avoid children's recruitment into armed forces and groups in West Africa, Save the Children UK, Londres, 2005.

Soutien aux anciens enfants soldats: programmes et guide d'évaluation des propositions, Agence canadienne de développement international, 2005.

MACVEIGH, J., MAGUIRE S., WEDGE, J., *Stolen futures: the reintegration of children affected by armed conflict*, Save the Children UK, Londres, 2007

VERHEY, B., *Les enfants soldats: prévenir, démobiliser et réintégrer*, Série Documents de travail Région Afrique, Banque mondiale, Washington, septembre 2001.

III. Soutien psychosocial

Community-based psychosocial support: Trainer's book, Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, PS Centre Publications, Copenhague, 2009.

Psychosocial interventions, Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, PS Centre Publications, Copenhague, 2009.

APFEL, R.J., SIMON, B. (dir.), *Minefields in their Hearts: The Mental Health of Children in War and Communal Violence*, Yale University Press, New Haven, 1996.

BOYDEN, J., MANN, G., «Children's Risk, Resilience, and Coping in Extreme Situations» in UNGAR, M. (dir.), *Handbook for Working with Children and Youth: Pathways to Resilience Across Cultures and Contexts*, Sage Publications, Thousand Oaks, 2005.

BOYDEN, J., «Children under Fire: Challenging Assumptions about Children's Resilience», *Children, Youth and Environments*, 2003, Vol. 13, n° 1.

WAMBA, L., *Complementary Strengths: Western Psychology & Traditional Healing*, The Center for Victims of Torture, New Tactics in Human Rights Project, Minneapolis, 2004

IV. Violence urbaine

Regional Strategy for Violence Prevention, Croix-Rouge espagnole, 2006.

HAROFF-TAVEL, M., «Violence et action humanitaire en milieu urbain: nouveaux défis, nouvelles approches», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 878, juin 2010.

JÜTERSONKE, O., MUGGAH, R., RODGERS, D., «Gangs and Violence Reduction in Central America», *Security Dialogue*, 2009, Vol. 40, n° 4-5.

MUGGAH, R., «An Armed Violence Prevention and Reduction Agenda», *Medicine, Conflict and Survival*, 2008, Vol. 24, n° 4.

V. Participation des jeunes

Child and Youth Participation Resource Guide, UNICEF, 2006.

Putting children at the centre: A practical guide to children's participation, Save the Children UK, Londres, novembre 2010.

Youth Speak Out: New Voices on the Protection and Participation of Young People Affected by Armed Conflict,

Women's Commission for Refugee Women and Children, New York, 2005.

HART, J., *Children's Participation in Humanitarian Action: Learning from zones of armed conflict*, Refugee Studies Centre, University of Oxford, février 2004.

NEWMAN, J., *Protection Through Participation: Young people affected by forced migration and political crisis*, Refugee Studies Centre, University of Oxford, 2005.

VI. Mécanismes à base communautaire

WESSELS, M., *What Are We Learning About Community-Based Child Protection Mechanisms? An interagency review of the evidence on community-based child protection mechanisms in humanitarian and development settings*, Save the Children Fund, novembre 2009.

VII. Suivi et évaluation

AGER, A., AKESSON, B., SCHUNK, K., *Mapping of Child Protection Monitoring and Evaluation Tools: Final Report to UNICEF*, juillet 2010.

DUNCAN, J., ARNSTON, L., *Children in Crisis: Good Practices in Evaluating Psychosocial Programming*, The International Psychosocial Evaluation Committee et Save the Children Federation, 2004.

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



CICR